Nations Unies

Rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies

Janvier-décembre 2001

Assemblée générale

Documents officiels
Cinquante-septième session
Supplément N° 31 (A/57/31)

Assemblée générale
Documents officiels
Cinquante-septième session
Supplément N° 31 (A/57/31)

Rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies

Janvier-décembre 2001

Nations Unies • New York, 2002

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

ISSN 025-9216

Table des matières

Chapitre		*Paragraphes*	*Page*
	Abréviations		iv
	Préface du Recteur		v
I.	Introduction	1–9	1
II.	Paix et gouvernance	10–25	4
III.	Environnement et développement durable	26–48	10
IV.	Principales questins intersectorielles	49–60	18
V.	Renforcement des capacités	61–79	22
VI.	Création de réseaux	80–89	26
VII.	Liens noués avec le système des Nations Unies	90–104	29
VIII.	Diffusion des résultats de la recherche	105–115	34
Annexes			
I.	Contributions reçues en 2001		38
II.	Membres du Conseil de l'Université des Nations Unies en 2001		39

Abréviations

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	Fonds monétaire international
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
INFOODS	Réseau international de systèmes de données sur l'alimentation
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMS	Organisation mondiale de la santé
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
UNU	Université des Nations Unies
UNU/BIOLAC	Programme de l'UNU sur la biotechnologie en Amérique latine et dans les Caraïbes
UNU/FTP	Programme de formation en matière de pêches de l'UNU
UNU/GTP	Programme de formation en géothermie de l'UNU
UNU/IAS	Institut des hautes études de l'UNU
UNU/IIST	Institut international de technologie des logiciels de l'UNU
UNU/INRA	Institut des ressources naturelles en Afrique
UNU/INTECH	Institut de l'UNU pour les nouvelles technologies
UNU/INWEH	Réseau international de l'UNU pour l'eau, l'environnement et la santé
UNU/LA	Académie de formation des dirigeants de l'UNU
UNU/WIDER	Institut mondial de recherche de l'UNU sur les aspects économiques du développement

Préface du Recteur

Approfondir les connaissances en matière de sécurité et de développement humains : le dialogue s'impose plus que jamais

Le prix Nobel de la paix de 2001 décerné conjointement à l'Organisation des Nations Unies et au Secrétaire général est tout à l'honneur de l'ensemble des fonctionnaires des Nations Unies. Il rend hommage à l'Organisation et au Secrétaire général qui oeuvrent grandement à promouvoir la paix et encourage également a redoubler d'efforts afin que tous les peuples puissent vivre mieux dans un monde sûr.

À cette fin, un surcroît d'efforts s'impose, d'autant plus que le monde est en proie à la morosité depuis les attentats terroristes du 11 septembre, d'une ampleur et d'une cruauté inégalées. Nous devons préserver les fondements des relations civilisées entre les nations, car leur destruction sonnerait la victoire des terroristes. Les temps difficiles que nous vivons ne doivent pourtant pas nous détourner de la sécurité et du développement humains, problèmes de fond sérieux.

2001 a été proclamée Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations, et à l'évidence le dialogue s'impose plus que jamais. En coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Université des Nations Unies (UNU) a organisé en 2001 une série d'ateliers, de conférences et d'autres manifestations, consacrés en particulier à l'analyse scientifique du dialogue proprement dit. Nous avons également accordé la priorité au rôle de l'éducation dans la formation de nouvelles générations, celui des médias ainsi que l'importance des considérations d'ordre éthique. Le cadre mis en place aide à tracer la voie à suivre.

Pour ceux qui ne s'arrêtent pas aux différences apparentes chez les membres d'autres ethnies, confessions ou groupes sociaux, tant de choses nous unissent. On ne peut juger une personne à son visage, à sa façon de parler ou de prier différents. C'est cela le dialogue des civilisations, qui demandera du temps et des efforts. Sans doute ne pourra-t-on pas à court terme prévenir les horreurs comme celles que nous avons vécues récemment, mais à long terme le dialogue s'impose comme la seule voie à suivre.

Partisans et adversaires de la mondialisation gagneraient à nouer le dialogue entre eux. Une des priorités consistera à faire en sorte que la mondialisation profite à tous. Nous vivons dans un monde où l'interdépendance et l'interaction sont de plus en plus poussées, qui se caractérise autant par les échanges et les communications internationaux gouvernés par la technologie que par les frontières terrestres et l'éloignement politique. Or, le sentiment d'insécurité profond bien réel que l'homme éprouve, ne peut se dissiper comme par enchantement. Plus d'un

milliard de personnes continuent à vivre dans la misère noire. Ainsi, on estime que toutes les huit secondes, un enfant meurt d'une maladie transmise par l'eau.

L'UNU, qui participe activement à ce débat, a publié en janvier 2001 les résultats de l'étude intitulée « The role of the World Trade Organization (WTO) in Global Governance » (Le rôle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans la gestion des affaires mondiales). Enrichi d'apports de divers spécialistes, dont le Secrétaire général Kofi Annan, le nouveau Directeur général de l'OMC, Supachai Panitchpakdi et le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Mary Robinson, l'ouvrage porte sur la meilleure façon d'entretenir un système commercial à l'origine d'une croissance sans précédent de l'économie mondiale tout en en répartissant équitablement les retombées. Certaines des principales recommandations, dont celles tendant à charger un groupe externe d'éminents spécialistes du commerce de définir pour l'OMC des orientations générales novatrices, à donner plus largement accès à la documentation de l'OMC au public et à mieux associer le secteur privé, ont été examinées lors du lancement de l'ouvrage à Genève en mai.

La mondialisation peut certes améliorer le sort de nombre de personnes à travers le monde, mais ses effets et retombées pervers suscitent également une très vive préoccupation. Si 1999 a été marquée par les incidents de Seattle, l'an 2001 a été dominé par les préparatifs et le succès du lancement de la nouvelle phase de développement par l'OMC à Doha. Défi majeur, il reste que les dirigeants doivent venir à bout de la controverse et des pressions diverses qui pèsent sur le système de l'OMC et ce souvent dans des domaines qui échappent à la politique commerciale traditionnelle.

L'UNU participe pleinement à la préparation du Sommet mondial pour le développement durable, qui doit se tenir à Johannesburg. Elle s'intéresse notamment aux rapports qui existent entre mondialisation, pauvreté, développement et environnement. Pour que le Sommet soit un succès, ces questions devront être examinées sur un pied d'égalité.

De même, une plus grande cohérence doit présider au système de gestion internationale de l'environnement, ainsi qu'entre celui-ci et d'autres volets du système de gestion des affaires internationales tels que le commerce et la santé. Si l'on s'accorde à dire que le développement durable met en jeu des mécanismes complexes et multiformes, les accords et traités mondiaux ne traitent bien souvent que d'un ensemble donné de problèmes. L'UNU insiste en particulier sur le fait qu'il faudrait s'intéresser à la corrélation entre les mécanismes, notamment à leur mise en oeuvre au niveau national.

L'UNU s'efforce précisément de cerner les problèmes mondiaux pressants de ce genre et d'y apporter des solutions. Un autre aspect important des travaux de l'UNU consiste à renforcer les moyens d'action des universitaires des pays en développement et de les sortir de leur isolement pour leur donner voix au chapitre. Nous sommes également de plus en plus invités à prendre part aux débats de l'ONU en tant qu'organisme des Nations Unies appelé à se consacrer aux plus graves problèmes mondiaux avec l'indépendance et l'objectivité de l'universitaire.

Les nombreuses méthodes que nous employons pour atteindre ces objectifs sont sommairement décrites dans le présent rapport annuel. Toutefois, aucun de nos travaux n'aurait été possible sans les chercheurs et organismes qui font partie de

notre réseau mondial, les nombreux participants dynamiques à nos séminaires et conférences, la diffusion à grande échelle de nos idées à travers les publications imprimées et électroniques, et la générosité des gouvernements, des fondations et des entreprises. Nous leurs sommes reconnaissants de leur appui constant.

Le Recteur
(*Signé*) Hans van **Ginkel**

« Nous, chefs d'État et de gouvernement, nous sommes rassemblés au Siège de l'Organisation des Nations Unies à New York ... à l'aube d'un nouveau millénaire, pour réaffirmer notre foi dans l'Organisation et dans sa Charte, fondements indispensables d'un monde plus pacifique, plus prospère et plus juste » (Déclaration du Millénaire, par. 1).

Chapitre premier
Introduction

1. L'Université des Nations Unies (UNU) a pour vocation première d'approfondir les connaissances afin de promouvoir la sécurité et le développement humains. Communauté internationale d'universitaires, l'UNU se veut un groupe de réflexion pour l'ONU et s'emploie à aider à la création de capacités, notamment dans les pays en développement. Elle est fermement acquise aux objectifs fixés dans la Déclaration du Millénaire[1], que les dirigeants du monde ont approuvée le 25 octobre 2000. Loin d'être un compte rendu exhaustif des travaux de l'UNU, le présent rapport annuel se borne à évoquer quelques grands sujets et les progrès les plus importants faits en 2001[2]. Il a été établi en application du paragraphe 4 h) de l'article IV de la Charte de l'UNU, telle qu'adoptée par l'Assemblée générale le 6 décembre 1973[3]. Les principales conclusions du rapport sont reproduites en caractères gras dans le texte.

2. L'année a commencé par la visite effectuée par le Secrétaire général Kofi Annan à Tokyo. Sur place, le Secrétaire général a officiellement inauguré le siège de l'UNU en tant que Maison des Nations Unies au Japon. Il a noté que l'idée d'une maison rassemblant toutes les nations unies par des liens et une structure communs traduit dans les faits l'idée même qui sous-tend les Nations Unies. L'année a vu également s'ouvrir la Galerie des Nations Unies, où des expositions périodiques consacrées à l'oeuvre et les valeurs de l'Organisation des Nations Unies abordent des thèmes comme le concours international de photographie sur l'environnement du PNUE, le patrimoine mondial et le trafic d'armes légères.

La mission et les principaux aspects du rôle de l'UNU

Mission : Contribuer, par la recherche et le renforcement des capacités, à résoudre les problèmes mondiaux pressants qui retiennent en priorité l'attention de l'ONU et de ses États Membres.

Quatre rôles essentiels :

- Constituer une communauté internationale de chercheurs;
- Servir de pont entre l'ONU et la communauté universitaire internationale;
- Être un groupe de réflexion pour l'ONU;
- Apporter un soutien à la création de capacités, notamment dans les pays en développement.

3. L'Université a axé ses travaux sur deux domaines thématiques : a) paix et gouvernance; b) environnement et développement durable. À l'intérieur de ces grands domaines thématiques, le plan stratégique 2000 a identifié cinq aspects qui affectent la sécurité et le développement humains sur lesquels l'UNU puisse regrouper ses activités : paix; gouvernance; développement; science, technologie et société; et environnement. L'Université entreprend des travaux de recherche, dispense une formation et établit des réseaux portant sur un large éventail de questions les plus diverses allant des causes des conflits à la fonction de direction, à l'allégement de la dette ou à la gestion de l'environnement à l'échelle internationale. Les résultats des travaux de l'Université sont diffusés par l'intermédiaire de groupes de haut niveau, de conférences, d'ateliers, de livres, de journaux et de bulletins ainsi que sur Internet.

Conseil d'administration

4. Le Conseil d'administration de l'Université, qui est son organe directeur, a tenu sa session annuelle au Centre de l'Université à Tokyo du 3 au 7 décembre 2001. Le Conseil a pour principales attributions d'arrêter les principes et grandes orientations des activités de l'Université ainsi que des recommandations concernant le fonctionnement de l'Université proprement dit. En 2001, ses débats ont porté sur cinq grands thèmes :

a) Vérifier l'exécution des activités prévues pour 2001;

b) Étudier les évaluations et examens par les pairs de l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement de l'UNU et ses activités de renforcement des capacités;

c) Examiner les propositions tendant à la création de centres et programmes de recherche et de formation, de réseaux et d'initiatives nouveaux;

d) Évaluer la situation financière de l'Université pour 2000-2001 et les perspectives pour 2002-2003 et au-delà, ainsi que les moyens de mobiliser les ressources nécessaires aux travaux de l'UNU dans les pays en développement;

e) Examiner et adopter le projet de programme et de budget universitaires pour 2002-2003.

Organisation et questions financières et administratives

5. Le programme de recherche et de formation sur les études comparatives de l'intégration régionale de l'UNU, lancé en collaboration avec le Collège de l'Europe et le gouvernement de la province des Flandres, a commencé à fonctionner cette année.

6. En 2001, l'UNU a lancé avec le Gouvernement de la République de Corée et l'Institut pour la science et la technologie de Kwangju la phase pilote d'un programme d'études scientifiques et technologiques sur la durabilité. Elle a également été vivement encouragée à créer à Bonn (Allemagne) un nouveau centre de recherche et de formation axé sur l'environnement et la sécurité humaine. Elle a par ailleurs poursuivi des discussions avec le Qatar sur la création d'un nouveau centre au Moyen-Orient.

und_gen_n0234755_docu_n

7. L'UNU a lancé un nouveau programme de recherche et de formation sur les écosystèmes fragiles des zones marécageuses dans le Mato Grosso (Brésil), en coopération avec l'Université fédérale de Mato Grosso et le gouvernement du Mato Grosso.

8. L'UNU a prorogé l'accord de coopération avec le Gouvernement islandais et l'Institut de recherche océanographique concernant la création de capacités en matière de pêches. Un accord a été signé à cet effet le 23 octobre 2001 avec Halldor Asgrimsson, Ministre islandais des affaires étrangères, en visite au Japon. La prorogation porte sur une période de six ans, allant de 2002 à 2008, ce qui consolide le programme de formation en matière de pêches de l'UNU.

9. En janvier 2001, l'Association de normalisation du Japon a officiellement déclaré que le Centre de l'UNU, l'Institut des hautes études de l'UNU (UNU/IAS) et le Centre d'information sur l'environnement mondial situés à Tokyo répondaient à la norme ISO14001 de l'Organisation internationale de normalisation. L'UNU est le premier organisme des Nations Unies et le cinquième établissement d'enseignement supérieur au Japon à satisfaire à la norme ISO14001.

Chapitre II
Paix et gouvernance

> *« Les programmes de recherche des établissements de l'Université concernent notamment la coexistence entre les peuples ayant des cultures, des langues et des systèmes sociaux différents; les relations pacifiques entre les États et le maintien de la paix et de la sécurité; les droits de l'homme; ... et les valeurs humaines et universelles liées à l'amélioration de la qualité de la vie »* (Charte de l'Université des Nations Unies, article I, par. 3).

10. Afin de rester fidèle aux principes et aux idéaux de l'Organisation des Nations Unies, l'UNU se penche, dans le cadre de ses activités, sur des questions concernant la paix, la sécurité et la gouvernance. Elle examine en particulier les mesures à prendre avant les conflits (par exemple racines et causes des conflits, diplomatie préventive, abolition de l'utilisation d'enfants soldats et stigmatisation des mines antipersonnel), pendant les conflits (opérations de maintien de la paix et autres techniques de gestion des conflits) et après les conflits (consolidation de la paix). L'UNU se penche également sur les questions de gouvernance (par exemple la nature et l'efficacité des institutions politiques, judiciaires et administratives, ainsi que la question des droits de l'homme et de la démocratie). Elle analyse également la structure du système international et la manière dont la mondialisation peut être gérée, réglementée et régie plus efficacement. Ces questions et problèmes exigent une approche novatrice et clairvoyante qui donne à la paix, à la gouvernance et à la sécurité le sens le plus large possible.

Paix

> *« Nous n'épargnerons aucun effort pour délivrer nos peuples du fléau de la guerre, qu'il s'agisse des guerres civiles ou des guerres entre États, qui ont coûté la vie à plus de cinq millions de personnes au cours de la dernière décennie. Nous nous efforcerons également d'éliminer les dangers posés par les armes de destruction massive »* (Déclaration du Millénaire, par. 8).

11. La mission de l'UNU dans ce domaine thématique, à savoir contribuer, par des activités de recherche, d'analyse des politiques et de renforcement des capacités, à la promotion d'une paix durable et de la bonne gouvernance, est stimulante et complexe. Elle oblige à porter l'attention sur les causes de la guerre et les conditions de la paix et du bien-être avant, pendant et après le conflit armé. Le cadre intellectuel de la sécurité commune, qui témoigne de l'attachement de l'UNU à la connaissance pour faire progresser cette sécurité et le développement humain, a inspiré le choix et la forme de nombreuses activités de l'UNU.

Gérer pacifiquement le changement

12. Le recentrage important qui s'opère dans l'équilibre du pouvoir avec la montée et la chute de grandes puissances a toujours constitué le principal clivage à l'origine des conflits. Dans le cadre du projet du Centre de l'Université sur ce sujet, on a examiné la question de savoir comment se préparer au déclin de l'hégémonie feutrée des États-Unis et aux conséquences géopolitiques qui en résulteront[4]. Se fondant sur des études de cas historiques, on a axé l'analyse sur trois questions fondamentales : comment les grandes puissances concurrentes en quête de supériorité en viennent à

und_gen_n0234755_docu_n

se considérer comme ne présentant pas de danger, comment elles négocient un ordre international mutuellement acceptable et comment elles légitimisent cet ordre. **Le projet a identifié des cas passés de transition pacifique, a cherché à comprendre les variables qui permettent de procéder à un recentrage majeur de l'équilibre du pouvoir sans se faire la guerre et a tiré des enseignements sur la façon dont la communauté internationale peut gérer au mieux la prochaine transition vers la multipolarité.**

Analyser les causes des conflits

13. L'année 2001 a plusieurs fois rappelé d'une manière tragique la corrélation qui existe entre la paix, le bien-être, l'équité et la justice, ainsi que l'importance du dialogue interculturel. Les attaques terroristes du 11 septembre aux États-Unis ont mis en évidence la relation symbiotique existant entre la sécurité et la gouvernance, et la nécessité de se pencher sur les nouveaux problèmes de sécurité en dehors des modèles traditionnels. Le programme concernant la paix et la gouvernance du Centre de l'Université s'est associé à des institutions homologues en Asie du Sud et du Sud-Est pour exécuter un important projet sur la sécurité non traditionnelle en Asie. Financé par la Fondation Ford, le projet visait à approfondir la compréhension de la sécurité non traditionnelle au sein des communautés et entre les communautés, en mettant l'accent sur les questions sociales, économiques et environnementales, et à intégrer aux programmes les connaissances sur la sécurité non traditionnelle pour la prochaine génération de chercheurs et d'analystes de politique asiatiques.

Service de données sur les conflits

Le Conflict Data Service <http://www.incore.ulst.ac.uk/cds/>; <http://incore.hq.unu.edu/> de l'Initiative on Conflict and resolution and Ethnicity (INCORE) (initiative sur le règlement des conflits et l'ethnicité) constitue une ressource précieuse. Les guides de pays contiennent des informations sur 43 conflits, y compris ceux du Timor oriental, de l'Angola et du Tibet. Une nouvelle section importante sur les accords de paix contient les textes originaux de plus de 200 accords du monde entier.

14. Toutes les sociétés sont caractérisées dans une certaine mesure par un conflit sur les droits politiques et civils, les possibilités en matière d'emploi et l'accès aux services sociaux et économiques. Mais une question fondamentale n'est toujours pas suffisamment analysée : comment certains pays évitent les conflits violents alors que d'autres n'y parviennent pas? Selon l'étude de l'Institut mondial de recherche sur les aspects économiques du développement sur cette question, les conflits violents se déclenchent lorsque les sociétés sont incapables de créer les « règles du jeu » nécessaires, de sorte qu'un groupe ou plusieurs groupes considèrent qu'ils ne sont pas traités équitablement. Ayant hérité à l'indépendance d'institutions coloniales faibles et inappropriées, de nombreux pays en développement se sont trouvés incapables d'établir des contrats sociaux satisfaisants. Les sociétés en transition qui ont émergé de la dissolution de l'Union des Républiques socialistes soviétiques ont également eu du mal à s'entendre sur les règles du jeu. Toutefois,

certaines sociétés peuvent s'adapter remarquablement bien, même dans les situations les plus désastreuses.

15. L'une des clefs du succès est de contenir les griefs et de réduire les sujets de mécontentement. Notre bien-être est influencé non seulement par notre niveau de vie absolu mais aussi par notre position par rapport aux autres dans notre groupe social immédiat ainsi que par rapport aux autres groupes sociaux (ainsi, l'inégalité compte, et non pas seulement la pauvreté). **Les politiques qui favorisent une petite minorité – inégalité croissante en matière de revenus et d'accès aux services de base – suscitent des griefs et entament le respect pour les règles du jeu de la société. Par conséquent, des pratiques budgétaires – dépenses publiques financées par les impôts – peuvent susciter des conflits lorsqu'elles sont jugées injustes. Dans les pires guerres civiles, un engagement explicite à réformer les politiques budgétaires devra peut-être faire partie du règlement de paix.**

16. **Les chocs économiques** – par exemple la baisse des cours à l'exportation d'un important produit de base – peuvent, en entraînant la récession, **aggraver les griefs lorsqu'un groupe supporte de manière disproportionnée le coût des ajustements. Le manque de ressources est un facteur de conflit** (en particulier les luttes pour la terre) mais **il en est de même, fait paradoxal, pour l'abondance de ressources**. La cupidité des uns et le ressentiment des autres crée une situation explosive dans les pays dotés de beaucoup de ressources qui n'utilisent pas celles-ci pour assurer un développement qui profite à tous. L'utilisation abusive du système budgétaire est souvent évidente; des pays riches en ressources se distinguent souvent par une justification insuffisante des recettes que l'État tire des ressources naturelles qui ne sont pas partagées équitablement entre les régions et les groupes ethniques (l'Algérie, l'Angola et le Nigéria ne sont que trois exemples de cette situation). Par contre, le Botswana – l'un des rares pays africains riches en ressources à avoir évité la guerre civile – a mis en place un système budgétaire efficace pour financer le développement, sur fonds d'institutions démocratiques servant de cadre à son contrat social.

17. **Les activités criminelles** (extorsion de fonds, contrebande) **peuvent également jouer un rôle important dans le financement des conflits** et pour certains le profit tiré de la guerre peut excéder tout avantage potentiel de la paix. Les groupes rebelles, les représentants de l'État et les militaires peuvent ne trouver aucun avantage à la démobilisation. Au fil du temps, les réfugiés deviennent des diasporas mécontentes qui peuvent constituer une importante source de financement extérieur pour leurs parents restés au pays.

Réagir aux crises humanitaires

18. Les réfugiés et les personnes déplacées font partie d'un problème plus large et ayant trait à la paix et à la sécurité internationales. En coopération avec la délégation de la Commission européenne au Japon, le programme concernant la paix et la gouvernance du Centre de l'Université a organisé une conférence internationale sur la prévention, la gestion et le règlement des conflits intitulé « Partners in Humanitarian Crises: Conflict Prevention, Management and Resolutions – Toward a Comprehensive Approach » qui s'est tenue au Centre de l'Université à Tokyo. Des participants de haut niveau venus de divers horizons y ont participé, notamment Yasushi Akashi (ancien Secrétaire général adjoint de l'ONU), Mari Fitzduff (Directeur d'INCORE), Feargal Keane (journaliste de la BBC), Glennys Kinnock

und_gen_n0234755_docu_n

(membre du Parlement européen), David Malone (Président de l'Académie mondiale pour la paix), Poul Nielson (Commissaire de l'Union européenne pour les affaires humanitaires), Sadako Ogata (ancien Haut Commissaire pour les réfugiés) et le Dr. Fiona Terry (Médecins sans frontières).

19. La Conférence a été essentiellement axée sur la coopération : coopération entre donateurs, décideurs, organisations non gouvernementales, médias et victimes des conflits afin d'optimiser les effets de l'aide. **L'importance du renforcement des capacités sur le terrain et de la participation constructive de la société civile locale, aussi bien lorsqu'elle se penche de manière préventive sur les causes profondes du conflit que lorsqu'elle apporte une assistance humanitaire au moment du conflit, étaient parmi les principaux points qui ont été soulignés par les participants à la Conférence.**

Réformer les opérations de paix

20. Pour célébrer la Journée des Nations Unies de 2001 et lancer la nouvelle étude du Centre de l'Université sur le maintien de la paix dans le monde contemporain[5], en collaboration avec l'Association internationale des centres de formation au maintien de la paix, l'UNU a organisé une conférence internationale intitulée « Reforming UN Peace Operations: New Challenges for Peacekeeping Training ». Ont notamment pris la parole au cours de cette conférence Jean-Marie Guéhenno (Secrétaire général adjoint aux opérations du maintien de la paix), William Durch (rapporteur du rapport Brahimi[6]), de nombreux experts du monde universitaire sur la réforme du maintien de la paix et des commandants d'écoles de formation des civils, de la police et des militaires pour le maintien de la paix situées dans le monde entier. Ils ont souligné que le rapport Brahimi et les recommandations présentées par la suite avaient créé une chance de revitaliser la mise en oeuvre des opérations du maintien de la paix et la formation dans ce domaine. La coopération efficace entre les militaires, les civils et les policiers qui contribuent aux opérations de paix constitue un élément essentiel du succès aussi bien au stade de la formation qu'au stade des missions. L'ONU est l'institution hôte de l'Association internationale des centres de formation au maintien de la paix pour l'année à venir et Albrecht Schnabel est Président de l'Association pour l'année.

Gouvernance

> *« Nous n'épargnerons aucun effort pour promouvoir la démocratie et renforcer l'état de droit, ainsi que le respect de tous les droits de l'homme et libertés fondamentales reconnus sur le plan international, y compris le droit au développement » (*Déclaration du Millénaire, par. 24).

21. La gouvernance se rapporte à la formation et à la gestion avisée des règles formelles et informelles qui régissent le domaine public, l'arène dans laquelle les acteurs de l'État ainsi que de la société civile dialoguent pour prendre des décisions. Elle décrit les modalités, valeurs et institutions qui permettent d'organiser la vie humaine à tous les niveaux, au sein des sociétés et entre les sociétés. Les activités de l'ONU à cet égard sont axées sur les points suivants :

a) Droits de l'homme et éthique – la question essentielle du respect des droits de l'homme dans la gouvernance internationale et son rôle intégral dans une société stable et pacifique;

b) Démocratie et société civile – l'importance de la démocratie, tant en ce qui concerne les procédures que la substance, et en particulier le rôle de la société civile dans la bonne gouvernance intérieure et en tant que fondement des relations internationales pacifiques;

c) Direction – renforcement des capacités pour le développement des qualités de chef de file dans le domaine de la bonne gouvernance;

d) Cadres politique et institutionnel – les principes de la gouvernance (institutionnels, politiques, infrastructurels et normatifs) qui servent de fondement au développement humain durable et à l'architecture financière internationale.

Droit pénal international et droit international humanitaire

22. Dans des décisions historiques adoptées en 1993 et 1994, le Conseil de sécurité a établi que les violations du droit international humanitaire dans l'ex-Yougoslavie et au Rwanda constituaient des menaces à la paix et la sécurité internationales. À la Conférence diplomatique de plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une cour criminelle internationale tenue à Rome en 1998, 120 États ont voté pour un statut portant création d'une cour pénale internationale afin de poursuivre les personnes coupables de crimes contre l'humanité où qu'ils aient été commis. Ces décisions ont illustré et renforcé un consensus croissant selon lequel la responsabilité individuelle et la justice constituent les fondements essentiels de la paix et de la stabilité au sein des sociétés et entre les sociétés. Mais ce processus ne manque pas d'être remis en cause : l'existence de normes de responsabilité et de justice au niveau international peut être défendue mais beaucoup pensent que la justice doit être locale. En outre, la justice internationale est souvent perçue comme un processus politique qui manque de cohérence, comme une « justice des vainqueurs ». Par ailleurs, les gens ont tendance à penser que la justice et la responsabilité sont sources de tensions ce qui constitue un obstacle à la paix et à la stabilité dans les sociétés de pays en transition tels que le Cambodge, l'ex-Yougoslavie et la Sierra Leone.

23. En novembre, une grande conférence internationale a été organisée à Utrecht en collaboration avec l'Institut néerlandais des droits de l'homme à l'Université d'Utrecht pour explorer ces questions. La conférence intitulée « From a Culture of Impunity to a Culture of Accountability » a réuni des juristes, des politiciens et des chercheurs de renom qui se sont penchés sur un certain nombre d'objectifs clefs : **renforcement des capacités (diffusion de l'expérience du droit pénal international parmi les étudiants en droit de niveau élevé, les praticiens du droit et les fonctionnaires); sensibilisation au droit pénal international et meilleure compréhension de cette discipline en assurant sa promotion en tant qu'élément intégral de la sécurité internationale; renforcement et élargissement de l'appui à la coopération internationale dans le domaine du droit pénal et à la Cour pénale internationale.**

Société civile et mondialisation

24. La mondialisation – l'ouverture progressive des frontières nationales au commerce et à la concurrence et la libre circulation des biens, des capitaux, des personnes et des idées – est porteuse de grandes promesses pour l'élimination de la pauvreté et le développement. Toutefois, les coûts et avantages ne sont pas pour l'instant également répartis. On a le sentiment, notamment parmi les organisations

und_gen_n0234755_docu_n

non gouvernementales, que la mondialisation ne va pas toujours dans l'intérêt des pauvres, qu'elle compromet les pratiques économiques autochtones et que, par l'intermédiaire des organisations financières internationales, elle est contrôlée par des élites qui ne sont soumises à aucun contrôle. Dans le cadre du projet du Centre de l'Université sur la société civile et les finances mondiales, on a analysé les changements qui sont intervenus dans l'économie mondiale, les questions politiques et sociales qui en ont résulté et la réponse de la société civile internationale. Les conclusions du projet ont été présentées au Secrétariat de l'ONU et au Fonds monétaire international (FMI).

25. Il ressort du projet que l'engagement de la société civile pourrait présenter au moins sept types d'avantages :

a) **Éducation du public.** Les organisations de la société civile peuvent sensibiliser le public et aider à mieux comprendre les finances mondiales et sa gouvernance;

b) **Participation.** La société civile peut donner aux parties prenantes un moyen de contribuer aux processus d'orientation. Elle peut en particulier offrir des possibilités de participation à des cercles sociaux qui autrement sont exclus de la prise de décisions publiques sur les finances mondiales;

c) **Les associations de la société civile peuvent entretenir le débat sur les finances mondiales**. Une gouvernance efficace repose sur l'examen dynamique et franc de diverses opinions; la société civile peut encourager cette diversité et susciter un débat critique et fécond sur les orientations;

d) **La société civile peut apporter une contribution positive en aidant à accroître la transparence** dans le domaine des finances mondiales. Les acteurs de la société civile peuvent contraindre les marchés financiers et les organismes de réglementation à plus de transparence dans leurs opérations, ce qui contribuera à accroître l'efficacité et à renforcer la démocratie;

e) **La participation de la société civile peut entraîner une plus grande responsabilisation en matière de gouvernance des finances mondiales.** La société civile peut forcer les organismes de réglementation des finances publiques à rendre davantage compte au public de leurs actions;

f) **Les organisations de la société civile peuvent contribuer positivement au bien-être.** La prestation de services par l'intermédiaire de ces organisations peut aider à pallier aux conséquences économiques et sociales des difficultés financières;

g) **La société civile peut accroître la légitimité de la gouvernance des finances mondiales.** Les activités de la société civile peuvent donner aux gens le sentiment qu'ils maîtrisent le processus des finances mondiales et que celui-ci agit dans leur intérêt. Ainsi, la société civile a un potentiel considérable dans le domaine des finances publiques mais les acteurs de la société civile doivent à leur tour prêter plus attention à leurs propres compétences professionnelles et à leur caractère démocratique.

Chapitre III
Environnement et développement durable

« Les programmes de recherche des établissements de l'Université concernent notamment … le développement et les changements économiques et sociaux; l'environnement et l'exploitation rationnelle des ressources; [et] la recherche scientifique fondamentale et l'application des résultats de la science et de la technologie au profit du développement… » (Charte de l'UNU, art.I.3)

26. Dans ce domaine d'activité, l'Université centre son action sur les questions ayant trait au développement, aux sciences, aux technologies et à la société, ainsi qu'à l'environnement, de même que sur leurs incidences réciproques. La pauvreté et les inégalités, la croissance et le chômage, figurent au coeur même de cette action. L'UNU traite également des problèmes liés à la mondialisation, aux innovations technologiques (information, logiciels et biotechnologie) et à l'urbanisation, ainsi que de leurs conséquences pour les personnes et pour la société. L'environnement mondial, la gestion des ressources naturelles, l'utilisation et la production durables de l'énergie sont également des domaines de préoccupation majeure.

Développement

« Nous ne ménagerons aucun effort pour délivrer nos semblables – hommes, femmes et enfants – de la misère, phénomène abject et déshumanisant qui touche actuellement plus d'un milliard de personnes. Nous sommes résolus à faire du droit au développement une réalité pour tous et à mettre l'humanité entière à l'abri du besoin. » (Déclaration du Millénaire, par. 11)

27. La réduction de la pauvreté est devenue la première priorité et ce, à juste titre, si l'on considère qu'environ 1,2 milliard de personnes vivent dans la pauvreté absolue. Même si l'on s'entend de plus en plus à reconnaître que certains éléments sont essentiels pour garantir l'efficacité des stratégies de développement, de nombreuses questions continuent d'être controversées. L'Université concentre ses travaux sur les thèmes suivants :

a) Mondialisation et développement – étudier les principales causes (sociales, économiques et politiques) de la mondialisation et ses conséquences, de même que les mesures à prendre pour y remédier, et voir s'il n'existe pas d'autre solution que de laisser libre cours à la « mondialisation sauvage » à laquelle on assiste actuellement;

b) Croissance et emploi – définir des politiques et des approches pour permettre aux pays en développement de parvenir à une croissance plus rapide et plus généralisée;

c) Pauvreté, inégalités et besoins fondamentaux – concevoir des stratégies afin d'achever la tâche entreprise en vue d'éliminer la « pauvreté structurelle » et la « pauvreté nouvelle »;

d) Urbanisation – analyser les conséquences de l'explosion démographique urbaine, notamment dans les pays en développement.

28. Cette partie du rapport porte principalement sur les activités menées par l'Institut mondial de recherche de l'UNU sur les aspects économiques du

und_gen_n0234755_docu_n

développement (UNU/WIDER) concernant la dette, le développement et la privatisation des services en Amérique latine. Les projets présentés ne représentent qu'un échantillon de l'ensemble des activités de l'Institut. On trouvera des informations plus détaillées sur toutes les activités de l'Institut, y compris des descriptions générales des projets actuels, dans le bulletin d'information de l'UNU/WIDER et sur le site Web de l'Institut[7].

Allégement de la dette et développement

29. Le niveau de la dette extérieure de nombreux pays à faible revenu, dont une grande partie est due à des créanciers officiels, est très élevé. L'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés vise à le ramener à un niveau plus « soutenable » et, par là même, à réduire le fardeau du service de la dette qui pèse sur les recettes d'exportation et sur le budget des États; ce qui devrait, à son tour, libérer des ressources au profit du développement et, en particulier, de la lutte contre la pauvreté. En décembre 2000, le FMI et la Banque mondiale ont annoncé que 22 pays (dont 18 en Afrique) répondaient aux conditions voulues pour pouvoir bénéficier d'une réduction de leur dette à hauteur d'environ 34 milliards de dollars.

30. Toutefois, l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et l'allégement de la dette, de manière plus générale, demeurent très controversés. Nombreux sont ceux qui estiment que cette initiative ne va pas assez loin et que la dette devrait être totalement annulée pour permettre aux pays les plus faibles sur le plan économique de prendre un nouveau départ. D'autres font valoir qu'un effacement complet de la dette ne profiterait pas nécessairement aux populations pauvres des pays endettés. De même, les documents stratégiques pour la réduction de la dette, qui sont un élément essentiel du processus en faveur des pays pauvres très endettés, et la manière d'améliorer les systèmes budgétaires pour que les pauvres bénéficient des ressources dégagées grâce à une réduction de la dette font l'objet de nombreux débats.

31. Dans le cadre du débat qui a été récemment lancé, l'Institut mondial de recherche de l'UNU sur les aspects économiques du développement (UNU/WIDER) a organisé, les 17 et 18 août 2001, une conférence qui avait pour objet d'examiner la question de l'allégement de la dette des pays pauvres. **La conférence a permis d'analyser ce que l'on sait à l'heure actuelle des liens de corrélation entre dette, développement et réduction de la pauvreté ainsi que d'évaluer l'état des progrès accomplis en vue d'une réduction de la dette et l'incidence d'une telle mesure sur les relations entre pays donateurs et pays bénéficiaires**. Les participants à la conférence ont examiné des documents portant sur tous les aspects de l'allégement de la dette, y compris ses effets sur la pauvreté et ses retombées sur le plan social, ainsi que de nombreuses monographies (portant notamment sur le Ghana, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et la Zambie).

Conséquences sociales de la privatisation et de la régulation des services publics Amérique latine

32. Depuis la fin des années 80, l'Amérique latine a connu une vague de privatisations qui ont touché toute une gamme d'activités (eau, électricité, transports, télécommunications, etc.). Le désir d'améliorer l'efficacité des services a été l'un des principaux motifs avancés pour justifier leur privatisation dans la région. Or, dans la mesure où certains services publics constituent des apports

indispensables pour garantir un niveau de vie décent, leur privatisation a une incidence directe sur les conditions de vie de la population. Le projet de réforme des services en Amérique latine avait pour objet d'examiner les effets de la privatisation des services publics sur les conditions de vie de la population[8].

33. Le projet met en lumière un certain nombre de conclusions essentielles et d'enseignements à tirer pour l'avenir. Tout d'abord, l'accès (tel que mesuré d'après le nombre de ménages qui sont reliés à une ligne téléphonique, à un réseau d'électricité et à un système d'adduction d'eau) s'est accru et cette amélioration semble avoir profité aux pauvres, comme on peut en particulier le constater dans le secteur des télécommunications, où les progrès technologiques (notamment, les téléphones portables) ont accru la concurrence sur les marchés et facilité l'accès des consommateurs défavorisés à ces services.

34. Cependant les avantages n'ont pas été également répartis. Les tarifs imposés aux consommateurs ont sensiblement augmenté depuis que les services ont été privatisés, ce qui s'est traduit par une baisse du niveau de vie des consommateurs et a entraîné l'exclusion des plus démunis. De plus, la privatisation des services publics en Amérique latine s'est faite dans un contexte d'inégalités profondes en ce qui concerne l'accès aux services, en particulier entre zones rurales et urbaines. Par ailleurs, dans les pays à l'étude, les conséquences de la privatisation se sont principalement fait sentir dans les villes; **la couverture des services demeurant pour le moment particulièrement faible dans les campagnes**.

Science, technologies et société

> *« Nous décidons en outre … de faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication … soient accordés à tous. »* (Déclaration du Millénaire, par. 20)

35. Les sciences et les technologies sont des éléments déterminants pour le processus de développement. Les innovations technologiques rapides, surtout dans les domaines des technologies de l'information et de la communication et des biotechnologies, ont créé des possibilités nouvelles et immenses. Les activités de l'Université portent en particulier sur :

a) L'innovation – l'impact des nouvelles technologies sur l'efficacité et la compétitivité, et ce que cela implique pour les pays en développement;

b) L'information et les biotechnologies – les retombées des technologies de l'information et des biotechnologies sur la société;

c) La technologie des logiciels – l'accent étant mis sur les méthodes formelles de conception des logiciels;

d) L'alimentation et la nutrition – activités de recherche et renforcement des capacités en ce qui concerne les relations entre le développement humain et l'alimentation et la nutrition.

36. Cette partie du rapport donne un aperçu des principaux projets de recherche portant sur les politiques adoptées en matière d'innovation dans les pays en développement et appelle l'attention sur des travaux de recherche pratiques ayant trait à la technologie des logiciels.

und_gen_n0234755_docu_n

Politiques libérales en matière d'innovation dans les pays en développement

37. Les gouvernements des pays développés et des pays en développement ont adopté une série de mesures visant à appuyer la recherche-développement dans le secteur industriel. Si les arguments en faveur de la promotion de la recherche-développement dans le secteur industriel des pays développés sont très clairement formulés, les pays en développement paraissent, quant à eux, n'être que de simples « monteurs » ou, au mieux, des « imitateurs » des technologies qui sont souvent importées des pays développés. Il leur est conseillé d'ouvrir leurs appareils productifs et leurs régimes commerciaux de façon à ce que les technologies puissent facilement pénétrer dans leur économie.

38. Le projet a en l'occurrence permis d'analyser les divers moyens d'action auxquels les plus avancés des pays en développement ont recours pour encourager leurs secteurs privés respectifs à accroître les investissements dans le domaine de la recherche-développement dans le domaine industriel. Il s'agissait essentiellement de savoir si les pays peuvent encourager les investissements du secteur privé dans la recherche-développement en ajustant simplement certains instruments financiers, tels que les subventions pour la recherche et les incitations fiscales. L'étude portait sur l'expérience acquise dans quatre pays : Afrique du Sud, Inde, Malaisie et Singapour.

39. **Il ressort de cette étude qu'un simple ajustement des instruments financiers dans les pays en développement, même s'il est nécessaire, n'est pas suffisant. Les instruments de nature à promouvoir la recherche-développement dans le secteur industriel ne peuvent être efficaces que si le pays dispose d'un nombre suffisant de techniciens qualifiés, à même d'entreprendre de telles activités. Pour que des mesures d'incitation financières puissent porter leurs fruits, il importe en outre de formuler une politique clairement définie en matière d'innovation, qui met l'accent sur la mise en valeur des ressources humaines.**

Technologie des logiciels

40. Pour faire en sorte que le fossé numérique devienne source de nouvelles possibilités, il faut d'urgence éduquer et former des éducateurs et des ingénieurs en logiciels dans les pays en développement. L'Institut international de l'UNU pour la technologie des logiciels (UNU/IIST) aide les pays en développement à se doter de capacités en matière d'élaboration de logiciels en mettant l'accent sur les méthodes formelles et sur l'introduction de cours d'informatique dans les universités. Dans le cadre de ce programme, l'UNU/IIST a poursuivi, en 2001, ses deux projets de recherche intitulés : « Théorie et méthodes de conception de systèmes en temps réel » et « Techniques formelles d'élaboration de logiciels », qui ont pour objet d'aider les universités du monde entier à mettre au point de nouvelles méthodes d'élaboration de logiciels et d'appuyer les efforts faits par les pays en développement pour améliorer leurs capacités en matière de recherche-développement.

41. S'il est vrai que les logiciels sont largement utilisés et que les populations ont de plus en plus recours à l'informatique, nous continuons malgré tout à connaître une « crise du logiciel ». Les projets importants dans ce domaine prennent généralement du retard, dépassent les crédits accordés ou sont tout simplement

abandonnés. Ceux qui sont menés à bien contiennent souvent de nombreux bogues et sont difficiles à mettre à jour. Les spécialistes qui mènent des travaux de recherche sur les techniques formelles espèrent pouvoir introduire une méthode plus rigoureuse d'élaboration des logiciels pour aider les ingénieurs de logiciels à venir à bout de cette crise. L'UNU/IIST entend participer à l'effort de recherche qui est mené à l'échelle mondiale. Le projet consacré aux techniques de conception de systèmes en temps réel a pour objet d'étudier les modèles, les théories, les techniques et les moyens de concevoir de tels systèmes en remédiant au problème souvent critique de la périodicité. Le projet consacré aux techniques d'élaboration de logiciels vise à appliquer et à améliorer les techniques formelles pour la conception de logiciels d'usage facile.

Environnement

> *« Il convient de faire preuve de prudence dans la gestion de toutes les espèces vivantes et de toutes les ressources naturelles, conformément aux préceptes du développement durable. C'est à cette condition que les richesses incommensurables que la nature nous offre pourront être préservées et léguées à nos descendants. Les modes de production et de consommation qui ne sont pas viables à l'heure actuelle doivent être modifiés, dans l'intérêt de notre bien-être futur et dans celui de nos descendants. »* (Déclaration du Millénaire, par.6)

42. Le bien-être et le développement des peuples du monde sont étroitement liés à l'utilisation, de même qu'à la conservation et à la reconstitution, des ressources naturelles. Les questions environnementales entretiennent des relations complexes avec une gamme étendue de secteurs (sécurité alimentaire, production et consommation d'énergie, développement industriel et croissance urbaine, etc.). Les activités de l'UNU en matière de recherche et de renforcement des capacités portent sur les liens entre les activités humaines et l'environnement. Ses domaines d'activité importants à cet égard sont les suivants :

a) Gestion des ressources naturelles – utilisation efficace – mais néanmoins viable – des ressources naturelles, axée sur la réduction au minimum de l'appauvrissement des ressources et de la pollution;

b) Urbanisation et développement industriel durables – incidences plus générales des styles de vie et des modes de consommation sur l'aménagement des agglomérations et le développement du secteur industriel;

c) Eau – compréhension des problèmes critiques touchant à l'eau, à l'environnement et à la santé, et renforcement des capacités dans ce domaine;

d) Changements climatiques et gouvernance mondiale – méthodes permettant de comprendre et de gérer les relations complexes existant entre les problèmes environnementaux, économiques et sociaux.

und_gen_n0234755_docu_n

Une Université des Nations Unies encore plus verte

La Japan Standards Association (Association japonaise de normalisation) a officiellement certifié que le Centre de l'UNU, l'institut des hautes études de l'UNU et le Global Environment Information Centre (GEIC) (Centre d'information sur l'environnement mondial sis à Tokyo) satisfaisaient en janvier 2001 la norme ISO14001. L'UNU est le premier organisme des Nations Unies à satisfaire à la ISO14001 et le cinquième établissement universitaire au Japon.

Le Groupe de travail ISO14001 de l'UNU a arrêté une politique de protection de l'environnement intitulée « Going for Green » (allez les Verts). Ainsi, l'UNU s'efforce de promouvoir des pratiques et des lieux de travail écologiques aux niveaux mondial, régional et communautaire. Au cours de l'exercice biennal 2000-2001, l'Université, grâce à son réseau mondial de centres de recherche et de formation, a coordonné près de 30 projets relatifs à l'environnement – changements climatiques, gouvernance environnementale mondiale, mise en valeur des ressources terrestres et naturelles, conservation des ressources en eau et développement urbain et industriel durable. L'application de la norme ISO14001 à l'UNU a eu un certain nombre d'incidences positives – meilleure préparation aux situations d'urgence, recul de la consommation énergétique et des ressources naturelles et économies qui en découlent, et sensibilisation accrue de l'ensemble du personnel aux problèmes environnementaux. En outre, on s'est efforcé de faire connaître ces meilleures pratiques à d'autres entités du système des Nations Unies, notamment en les diffusant sur le site Web de l'UNU <http://www.unu.edu/ISO14001>.

Population, aménagement du territoire et modifications de l'environnement

43. Le projet de l'UNU intitulé « Population, aménagement du territoire et modifications de l'environnement » (UNU/PLEC) a pour objectif premier de concevoir des modèles fiables de participation propices à la diversité biologique des systèmes agricoles. Ce projet est exécuté dans plus de 20 sites pilotes par des groupes de recherche locaux en Afrique de l'Ouest (Ghana et Guinée), en Afrique de l'Est (Kenya, Ouganda et République-Unie de Tanzanie), en Asie et Pacifique (Chine, Thaïlande et Papouasie-Nouvelle-Guinée) et en Amérique du Sud (Brésil, Jamaïque, Mexique, Pérou). Le réseau PLEC s'est élargi et compte à présent plus de 40 institutions et 200 spécialistes, notamment des scientifiques et experts associés, de jeunes chercheurs et des étudiants, originaires pour la plupart de pays en développement, et plusieurs centaines d'exploitants agricoles participant aux projets.

44. **Le projet Population, aménagement du territoire et modifications de l'environnement (PLEC) est l'occasion de collaborer avec les exploitants agricoles et les communautés locales en vue d'identifier des modalités adéquates de conservation écologiquement, socialement et financièrement viables et à protéger la diversité biologique. En conjuguant les connaissances locales des sols, du climat et d'autres facteurs physiques et les évaluations qualitatives scientifiques aux fins de la production agricole, on peut mettre au**

point une série de techniques agricoles durables susceptibles de protéger la diversité des cultures et l'exploitation agricole polyvalente. Le réseau du PLEC est unique en son genre puisqu'il participe simultanément de la coopération Sud-Sud et de la coopération Sud-Nord[9].

45. **Le Projet Population, aménagement du territoire et modifications de l'environnement (PLEC) a continué de permettre de renforcer les capacités des participants à titre individuel ainsi que des institutions locales**. Un nombre croissant de moniteurs agricoles, d'étudiants, de jeunes chercheurs et de fonctionnaires ont bénéficié d'une formation en cours d'emploi aux méthodes du PLEC. Trois docteurs en philosophie, six diplômés et 14 étudiants de l'enseignement supérieur ont terminé leurs thèses de fin d'études inspirées des travaux du Projet Population, aménagement du territoire et modifications de l'environnement (PLEC). Les projets de démonstration de gestion des ressources bénéficient non seulement aux exploitants agricoles mais également aux enseignants, aux enfants, aux agents de vulgarisation agricole, aux chercheurs et aux fonctionnaires. Des cours de formation ont été organisés ou des dépliants établis sur la gestion de nouvelles cultures ou d'intrants agricoles pour proposer aux agriculteurs diverses solutions à leurs problèmes de production. De nouveaux groupes d'exploitants agricoles se sont constitués dans les sites pilotes du projet, notamment en Guinée, en Ouganda et en Tanzanie. On a continué d'élaborer des accords communautaires en matière de gestion des ressources.

46. Outre ses activités proprement dites, l'UNU a organisé en 2001 un colloque international sur gestion de la diversité biologique des écosystèmes agricoles en collaboration avec l'International Plan Genetics Resources Institute (Institut international de gestion des ressources génétiques) et le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique à Montréal. **Ce colloque a été l'occasion de mettre en commun des expériences et des concepts mondiaux en matière de gestion de la diversité biologique et agricole et a eu des répercussions sur les programmes et les politiques internationaux et nationaux de diversité biologique et a en outre facilité la mise en oeuvre du programme de travail sur la diversité biologique agricole adopté par la Conférence des parties à la Convention de la diversité biologique en juin 2000. Environ 150 participants venus de 30 pays en développement et de 15 pays développés ont pris part à ce colloque**.

Forum sur l'absence totale d'émissions de polluants

47. L'UNU a joué un rôle constructif en favorisant les activités visant à promouvoir l'absence totale d'émissions de polluants par le biais de son forum sur ce sujet. Ce forum, regroupant des représentants de divers horizons – entreprises, Gouvernement et communauté scientifique – visait les trois objectifs ci-après : recherche, renforcement des capacités et établissement de réseaux. Ce forum a favorisé l'action internationale d'analyse multidisciplinaire des tendances sociales et technologiques dans l'utilisation d'un vaste éventail de méthodologies (notamment intrants-production/bilan des matériaux utilisés, etc.). En étroite collaboration avec des universités de renom, l'UNU a favorisé l'établissement de centres d'excellence multidisciplinaires susceptibles de contribuer à promouvoir l'absence totale d'émissions de polluants. Ainsi, l'UNU collabore avec des organismes de développement, des organismes de financement, des gouvernements, des entreprises et des communautés pour susciter toutes les initiatives régionales et locales, industrielles et sociales de par le monde dans le sens de l'absence totale d'émissions

de polluants. Dans ce contexte, ce projet concernant l'absence totale d'émissions de polluants de l'UNU a joué un rôle clef en faveur de l'intégration de l'objectif « Émissions nulles » dans les politiques et programmes gouvernementaux en collaboration avec des organisations non gouvernementales et des instituts de recherche.

48. Les travaux de l'UNU en la matière se sont multipliés au niveau international. Du 28 mars au 10 avril 2001, une délégation représentant les universités participant au projet « Émissions nulles » s'est rendue à Tunis sur l'invitation du Gouvernement tunisien pour y présenter divers exposés sur les travaux de recherche en cours sur ce sujet. En juillet et septembre, des séminaires ont été organisés à l'Université nationale d'Hanoi, à l'Institut asiatique de technologie (Thaïlande) et à l'Université Yeungnam (République de Corée). Les débats ont été axés sur la possibilité de mettre en oeuvre cette notion d'émissions nulles dans chaque pays. Enfin, le service de recherche sur la politique environnementale de l'Université libre de Berlin est l'interlocuteur en Europe du projet de l'UNU concernant l'absence totale d'émissions de polluants, l'objectif étant d'institutionnaliser les travaux de l'UNU en la matière en Europe.

Chaptre IV
Principales questions intersectorielles

« Les êtres humains doivent se respecter mutuellement dans toute la diversité de leurs croyances, de leurs cultures et de leurs langues. Les différences qui existent au sein des sociétés et entre les sociétés ne devraient pas être redoutées ni réprimées, mais vénérées en tant que bien précieux de l'humanité. Il faudrait promouvoir activement une culture de paix et le dialogue entre toutes les civilisations. (Déclaration du Millénaire, par. 6) ».

49. Le plan stratégique de 2000 de l'UNU a souligné la volonté de l'Université d'inclure des travaux sur un certain nombre de questions qui se recoupent afin de compléter son action dans les domaines thématiques précédemment décrits. Il s'agira notamment de projets portant sur divers domaines du programme et diverses disciplines universitaires. À titre d'exemple, les questions concernant la mondialisation – forces dynamiques, répercussions et réactions politiques – constituent déjà d'importants thèmes de recherche multidisciplinaire pour l'UNU. Au nombre d'autres thèmes analogues figurent les suivants : éthique, droits de l'homme, égalité entre les sexes, ressources en eau et biens collectifs. En 2001, le rapport a spécialement évoqué spécialement les travaux de l'UNU sur le dialogue des civilisations, la gouvernance environnementale internationale et les ressources en eau.

Dialogue entre les civilisations

50. Le 4 novembre 1998, une résolution a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations Unies, à savoir la résolution 53/22 qui a proclamé 2001 l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations. Ce faisant, l'Assemblée a rejeté la notion de choc des civilisations fondée sur l'idée selon laquelle une entente entre les civilisations est impossible. L'Assemblée s'est déclarée fermement résolue à faciliter ce dialogue pour accroître l'entente et la tolérance mutuelles entre les peuples de cultures différentes, en échangeant activement des idées, des perspectives et des aspirations différentes.

51. Faisant fond sur son unique caractéristique d'institution universitaire dépendant du système des Nations Unies, l'UNU a entrepris une exploration scientifique du dialogue lui-même. Ce projet a débouché sur la Conférence internationale sur le dialogue entre les civilisations organisée en coopération avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), qui a eu lieu du 31 juillet au 3 août 2001 à Tokyo et à Kyoto. Y sont intervenus plus de 40 orateurs en provenance de 23 pays. **Cette conférence a montré que même pour ceux qui ont activement pris part à des dialogues et entretiens thématiques, ce genre de discussion n'est pas toujours facile, notamment lorsqu'elle porte sur des valeurs et normes spécifiques. Toutefois, il s'est par ailleurs avéré que tant que les parties intéressées conviennent qu'il vaut mieux débattre que lutter les uns contre les autres, le dialogue est possible et en fait débouche sur des solutions nouvelles et novatrices aux problèmes communs auxquels se heurte l'humanité.**

52. En s'appuyant sur les observations et recommandations examinées au cours du projet, **l'UNU a mis au point un cadre d'action pour ce dialogue entre les civilisations[10]. Ce cadre préconise des mesures concrètes que les agents**

gouvernementaux et de la société civile pourraient prendre aux niveaux local, national, régional et international pour promouvoir ce dialogue entre les civilisations en tant que véritable nouveau paradigme des relations internationales.

Interdépendance : multilatéralisme et développement durable

53. Il est désormais admis que le développement durable met en jeu des processus complexes et polyvalents; les accords et les traités mondiaux ont cependant tendance à porter sur des questions précises. L'UNU a mis plus particulièrement l'accent sur l'examen de l'évolution des cadres multilatéraux de gouvernance relatifs aux technologies, à l'économie et à l'environnement pour faciliter la définition d'une politique environnementale cohérente. Tout au long de l'an 2001, les travaux se sont poursuivis sur les interdépendances, initiative à long terme à l'échelle de l'université axée sur la nécessité d'une plus grande compatibilité et cohésion au sein du système de gouvernance internationale de l'environnement et entre ce système et d'autres aspects du système mondial de gouvernance, tels que le commerce et la santé[11].

54. **Les 3 et 4 septembre 2001, l'UNU a organisé une réunion internationale de personnalités éminentes sur les interdépendances en vue de remédier aux problèmes et de trouver des solutions en faveur du développement durable; il s'agissait d'examiner de nouvelles stratégies de développement durable axées plus particulièrement sur les interdépendances entre les accords multilatéraux de protection de l'environnement et les rapports entre la mondialisation et le développement durable**. **Les résultats de cette conférence**, organisée en coopération avec les Ministères japonais des affaires étrangères et de l'environnement et la Global Legislators Organization for a Balanced Environment (GLOBE) International (Organisation des législateurs mondiaux pour un environnement équilibré), **viendront enrichir les débats du Sommet mondial pour le développement durable prévu à Johannesburg en 2002**. Au nombre des participants à cette conférence figuraient les personnalités suivantes : Jan Pronk, Ministre de l'Habitat, de la planification spatiale et de l'environnement des Pays-Bas; Maurice Strong, Conseiller hors-classe auprès du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies Kofi Annan; Norman Myers, écologiste et économiste environnemental britannique éminent; Martin Kohr, Directeur exécutif du Réseau tiers-monde; et Akiko Domoto, Gouverneur de la préfecture de Chiba et ex-Président de GLOBE International.

Les problèmes critiques de l'eau

55. On estime qu'à tout moment, la moitié de la population des pays en développement est victime de maladies causées soit directement par des infections dues à la consommation d'eau ou d'aliments contaminés, soit indirectement par des organismes porteurs de maladies qui se reproduisent dans l'eau. Les problèmes de l'eau sont multiples et sont traités dans bon nombre des principaux travaux de l'UNU – l'éventail est immense et va de la satisfaction des besoins fondamentaux de l'homme au règlement des immenses difficultés imposées par la gestion internationale des ressources en eau. On trouvera ci-après un échantillon des travaux de l'UNU en la matière en 2001.

56. *Les catastrophiques empoisonnements à l'arsenic des eaux souterraines en Asie du Sud*. L'empoisonnement à l'arsenic des eaux souterraines du Bengale occidental (Inde), du Népal et du Bangladesh, est à l'origine d'une crise qui touche plus de 35 millions de personnes. Il importe d'urgence d'approvisionner en eau potable les habitants des régions affectées. Dans le contexte de cette crise, l'UNU a entrepris des travaux de recherche pour examiner certains des problèmes clefs et a par ailleurs concouru à définir des politiques visant à faire face à la crise de l'arsenic.

57. L'UNU, en collaboration avec l'Université du Bangladesh d'ingénierie et de technologie a mis au point des techniques d'utilisation domestique de pompage de l'arsenic dans les eaux souterraines contaminées. Un atelier international a été organisé à l'Université de Dhaka du 5 au 7 mai 2001; **il s'agissait : a) d'évaluer différentes techniques actuellement disponibles de traitement de l'arsenic; b) d'identifier les principales orientations des nouveaux travaux de recherche sur ces technologies; c) de mettre au point des scénarios d'application pratiques de ces techniques, notamment une évaluation économique des diverses options. Un certain nombre de services spécialisés dans la purification des eaux domestiques ont été créés et opèrent dans deux villages au Bangladesh. Il est intéressant de noter qu'un certain nombre d'habitants de ces villages ont adopté ces techniques à leurs propres frais**.

58. *Gestion des bassins fluviaux et lacustres internationaux*. **Un autre centre de l'UNU s'emploie à mettre au point des stratégies d'options mutuellement acceptables de gestion des bassins fluviaux et lacustres internationaux**[12]. La gestion des systèmes fluviaux internationaux suscite de nombreux débats, à la différence de celle des systèmes lacustres partagés par deux pays ou plus. En particulier en 2001, l'UNU a activement pris part à la neuvième Conférence internationale sur la conservation et la gestion des lacs organisée à Otsu (Japon) du 11 au 16 novembre 2001; l'UNU a organisé un atelier lors de la Conférence concernant les lacs et les réservoirs en tant qu'éléments clefs des systèmes internationaux de ressources en eau, et a présenté un exposé concernant les systèmes internationaux de ressources en eau en Fédération de Russie, en Asie centrale, en Afrique australe, en Europe orientale, en Asie du Sud-Est et au Japon. À titre de suivi, l'UNU développe l'idée d'une vision lacustre mondiale en vue de son examen lors du troisième Forum mondial sur les ressources en eau qui aura lieu au Japon en mars 2003.

Gestion des bassins fluviaux et des zones humides adaptés aux changements climatiques

59. Le réseau international de l'UNU concernant les ressources en eau, l'environnement et la santé (UNU/INWEH), s'est associé à l'Union internationale pour la conservation de la nature, organisation non gouvernementale mondiale, et avec un certain nombre d'autres organisations de pays en développement à l'occasion d'un projet sur les ressources en eau et les changements climatiques dont le coût est de 1,3 million de dollars des États-Unis. **Ce projet vise à mettre au point des méthodes de gestion des écosystèmes permettant d'adapter les bassins fluviaux, les zones humides aux changements climatiques en Amérique centrale, en Asie du Sud-Est et en Afrique occidentale. Les objectifs en sont les suivants : sensibiliser le public à la vulnérabilité des bassins fluviaux et des zones humides aux changements climatiques, évaluer les options de gestion adaptées**

und_gen_n0234755_docu_n

permettant à ces zones de mieux résister aux changements climatiques; renforcer la capacité d'adaptation aux changements climatiques des gouvernements, des organisations non gouvernementales, du secteur privé, des organisations communautaires; et aider les pays en développement à apporter leur concours aux conventions-cadres des Nations Unies sur les changements climatiques, à la Convention sur les zones humides d'importance internationale, en particulier en tant qu'habitat de la sauvagine, et la Convention sur la diversité biologique.

60. L'UNU/INWEH, de concert avec d'autres partenaires, fournira des données qui seront intégrées aux documents thématiques sur les ressources en eau et les changements climatiques dans ces trois régions. En fonction des données recueillies, le projet sera poursuivi en collaboration avec des partenaires locaux qui compléteront les informations en évaluant les enseignements tirés de l'expérience eu égard aux répercussions climatiques et aux stratégies d'adaptation. Ils prendront part par ailleurs aux réunions consultatives régionales, contribueront à la formulation des politiques régionales pour les trois conventions et présenteront leur propre analyse et données lors d'un atelier mondial de synthèse. Ce projet, commencé en octobre 2001, se poursuivra jusqu'en mars 2004.

Chapitre V
Renforcement des capacités

> « *Nous décidons également que, d'ici à la même date* [*2015*], *les enfants partout dans le monde, garçons et filles, seront en mesure d'achever un cycle complet d'études primaires et que les filles et les garçons auront à égalité accès à tous les niveaux d'éducation.* » (Déclaration du Millénaire adoptée par l'ONU, par. 19).

61. Tous les rouages du système de l'UNU oeuvrent au renforcement des compétences des pays en développement, en particulier celles de leurs institutions universitaires. Aussi, l'UNU s'emploie-t-elle à améliorer le potentiel de leurs jeunes chercheurs et professionnels afin qu'ils puissent contribuer à y étendre, appliquer et diffuser les connaissances requises. Elle cherche également à réduire l'isolement intellectuel dont souffrent les chercheurs et institutions de ces pays en les intégrant à un plus vaste réseau d'universités dans le monde.

Programmes de formation

62. Les programmes de renforcement de compétences spécialisées de l'UNU consistent notamment dans des programmes de formation de courte et longue durée à l'intention de chercheurs du niveau du troisième cycle et de jeunes professionnels, des programmes d'études sanctionnés par un diplôme et des cours de formation à la recherche. Ils portent sur un large éventail de matières qui s'étendent à l'ensemble des domaines prioritaires de l'Université. Il s'agit généralement de programmes de troisième cycle.

Programmes de formation de courte durée

63. *Stages internationaux*. **Chaque année, le Centre de l'UNU organise à Tokyo un programme de formation de six semaines à l'intention d'une soixantaine d'étudiants du niveau du troisième cycle et de jeunes professionnels sur divers thèmes d'intérêt mondial**. Le programme a pour objet de faire acquérir à des jeunes qui souhaitent faire carrière dans la fonction publique internationale ou dans des organismes internationaux privés l'aptitude à analyser les problèmes mondiaux selon une perspective véritablement mondiale, tant sur le plan théorique que pratique. Les stages réunissent des groupes d'étudiants et de professeurs de cultures et d'expériences professionnelles diverses. En 2001, 58 participants originaires de 33 pays choisis parmi plus de 300 candidats ont suivi des cours dispensés par le corps professoral de l'UNU et plus d'une vingtaine d'experts issus de milieux universitaires, de l'ONU et d'autres institutions gouvernementales et non gouvernementales. Les stages portaient sur des thèmes relatifs à la structure et aux activités du système des Nations Unies; à la surveillance et à la qualité de l'environnement; aux notions et aux questions des droits de l'homme ainsi qu'à la coopération et au développement international.

64. *Règlement des conflits*. L'UNU et l'Institute on Conflict Resolution and Ethnicity de l'Université d'Ulster organisent tous les ans un **stage d'été à l'intention de responsables de la politique internationale et de politologues**. En 2001, 38 participants ont suivi six jours de formation intense notamment sur les problèmes et les contradictions du développement et des conflits, la psychologie du

und_gen_n0234755_docu_n

règlement des conflits et de regard sur le passé au lendemain de conflits. L'UNU et l'Institut organisent également des stages sur le règlement des conflits et les techniques de médiation à l'intention de participants locaux à son siège de Londonderry (Irlande du Nord).

65. *Formation à la prise de responsabilités*. **Les stages de formation à la prise de responsabilités** organisés par le Leadership Academy de l'UNU à Amman **comportent un tronc commun constitué de séminaires-débats, d'exposés multimédias, de téléconférences, de débats de groupe et d'exposés par les participants accompagnés d'identification et d'analyse de personnalités**. Le Leadership Academy a également introduit une nouvelle procédure rigoureuse de nomination et de sélection **des dirigeants en milieu de carrière pour participer à ses stages de formation à la prise de responsabilités**. En 2001, des stages ont été organisés à l'intention de 23 participants venus de 22 pays pour la plupart en développement et de 25 participants ressortissants du pays hôte sur l'esprit d'initiative nécessaire pour réduire la pauvreté et sur les qualités de chef requises de la part de jeunes chefs d'entreprise jordaniens respectivement.

66. *Diversité biologique*. Le Centre de l'UNU et l'UNESCO ont organisé un stage international de formation de deux semaines sur la diversité biologique des zones côtières à écosystèmes de mangrove au Centre of Advanced Study in Marine Biology de l'Université d'Annamalai à Tamil Nadu (Inde). **Le stage visait à former de jeunes professionnels titulaires d'un diplôme de troisième cycle en sciences de la mer ou dans un domaine connexe aux méthodes d'évaluation, de suivi et de préservation de la diversité biologique dans les écosystèmes de mangrove**. Le premier stage qui s'est déroulé en mars 2001 regroupait 15 participants tous originaires de pays en développement d'Asie du Sud et du Sud-Est.

67. *Biotechnologie*. Le programme de l'UNU sur la biotechnologie en Amérique latine et dans les Caraïbes s'intéresse essentiellement aux questions modernes de santé liées à la biotechnologie, à la bioéthique, à la sécurité biologique, à l'application de l'informatique à la biologie et à l'étude du génome humain. Le programme a organisé huit stages de formation dans ces domaines, stages qui ont accueilli 121 participants venus pour l'essentiel de l'Amérique latine.

68. *Technologie des logiciels*. La mission de l'Institut international de technologie des logiciels (UNU/IIST) a étendu l'éventail de ses cours supérieurs et de ses écoles de formation sur les modes de calcul de durée désignés sous l'appellation d'approche rigoureuse à la fabrication de logiciels industriels, en créant des pages d'accueil et des algorithmes permettant d'ajouter de nouveaux cours de formation sur la gestion de projets de fabrication de logiciels et la conception à la fois de matériels et de logiciels. Au total, 500 participants originaires de plus de 26 pays ont participé à 16 cours supérieurs et stages de formation organisés dans 10 pays en développement.

Programme de formation de longue durée

69. *Pêches*. Le programme de formation à la recherche marine de l'UNU **offre une formation approfondie à des spécialistes du secteur public, privé, et des milieux universitaires dans divers domaines liés à la pêche**. Des gestionnaires d'entreprises de pêche de province, des spécialistes des pêches et des directeurs d'exploitation, des économistes, des planificateurs et des agents techniques suivent une formation individualisée approfondie dans les domaines de la politique et de la

planification de la pêche; de l'évaluation et du suivi des ressources des eaux marines et intérieures; de la gestion de la qualité de la manutention et du traitement du poisson; de la gestion des entreprises de pêche et de la commercialisation; des techniques de pêche; et des activités des flottes de pêche; de l'aquaculture; ou de l'évaluation et du suivi de la protection de l'environnement. Quatorze boursiers originaires de 10 pays en développement dont trois femmes, ont entamé le programme en août 2001.

70. *Technologie alimentaire*. Grâce au concours financier généreux d'une société privée japonaise, l'UNU organise chaque année un programme de formation de 12 mois sur la science et la technologie alimentaire au National Food Research Institute (Institut national de recherche alimentaire) de Tsukuba (Japon). **Le programme s'adresse à des scientifiques d'universités ou d'instituts de recherche** de pays en développement, d'Asie et du Pacifique en particulier. En 2002, cinq boursiers originaires du Bangladesh, de la Chine, de l'Inde, de la Mongolie et du Viet Nam y ont pris part.

71. *Énergie géothermique*. Le programme de formation en géothermie (UNU/GTP) de l'UNU est dirigé par le National Energy Authority d'Islande qui est une institution associée de l'UNU depuis 1979. Il vise principalement à renforcer les capacités dans le domaine de l'utilisation rationnelle des sources d'énergie géothermiques. Il vise en outre à aider les pays en développement et en transition dotés d'un vaste potentiel géothermique à constituer des groupes de spécialistes capables de gérer la plupart des aspects liés à l'exploration et à la mise en valeur des ressources géothermiques. **Depuis la naissance du programme en 1979, 261 scientifiques et ingénieurs originaires de 38 pays ont suivi le stage de formation annuel de six mois. En 2001, 16 boursiers dont deux femmes originaires de 10 pays ont reçu une formation spécialisée dans l'utilisation géothermique, les études environnementales, la chimie des fluides thermiques, l'exploration géologique, la technologie des forages et l'exploration géophysique**.

72. *Paix et environnement en Asie centrale*. Le Centre de l'UNU appuie les travaux de recherche pratique de quatre à cinq étudiants japonais inscrits en année de doctorat ou déjà diplômés et consacrés au thème général de la paix et de l'environnement en Asie centrale. Le programme est financé grâce au fond Yutaka Akino. En 2001, quatre jeunes chercheurs japonais ont entrepris des études sur place en Asie centrale.

Programmes sanctionnés par un diplôme

73. L'UNU aide de jeunes chercheurs de pays en développement, en particulier, à relever leurs titres universitaires grâce à trois types de programmes : stages de doctorat, programmes sanctionnés par un diplôme et des bourses de perfectionnement au-delà du troisième cycle.

74. Les stages de l'UNU à l'intention de doctorants permettent aux candidats retenus surtout dans des universités de pays en développement, d'effectuer une partie des travaux de recherche aux fins de leur thèse à l'un des centres de recherche et de formation de l'UNU.

75. L'UNU appuie actuellement trois programmes d'études sanctionnés par un diplôme : l'Institut de science et de technologie de Kwangju (République de Corée) offre des bourses de perfectionnement destinées à financer des études de maîtrise et

und_gen_n0234755_docu_n

de doctorat dans le domaine de la science et de la technique au service du développement durable. En 2001, cinq personnes ont suivi ce programme. Une fois tous les deux ans, l'UNU octroie des bourses, surtout à des étudiants d'Afrique anglophone permettant de suivre un programme postuniversitaire de planification nutritionnelle d'une durée de deux ans dans le cadre du programme de nutrition appliquée du Department of Food Technology and Nutrition de l'Université de Nairobi. Deux de ces bourses ont été offertes en 2001.

76. L'Institut de l'UNU pour les technologies nouvelles (UNU/INTECH) collabore avec l'Institut de recherches économiques sur l'innovation et la technologie de Maastricht (MERIT) de l'Université de Maastricht et offre depuis 1995 un programme du niveau du doctorat sur les aspects politiques et économiques du progrès technique.

77. L'UNU/IAS offre après le doctorat de nouvelles bourses de recherche dans les domaines de la diversité biologique, de la sécurité biologique et du développement durable; des techniques de la formation appliquée à l'environnement; de l'impact des activités socioéconomiques sur les écosystèmes; des écosystèmes urbains; ainsi que des écosystèmes et des institutions multilatérales. L'UNU/IAS a accueilli six chercheurs en 2001.

Université virtuelle

78. L'UNU continue d'appuyer l'idée d'une éducation permanente et d'autres formes d'enseignement en ligne et de téléenseignement. Le projet d'université virtuelle de l'UNU/IAS vise à exploiter la souplesse de l'Internet pour créer des structures d'enseignement dégagées et extensibles. Les activités de recherche-développement sont axées sur les techniques d'enseignement et la pédagogie sur l'Internet.

79. Au cours de l'année écoulée, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a, au titre du projet de création d'une université virtuelle, exploré toutes les possibilités de collaboration en matière d'enseignement et de formation. Il est prévu notamment de mettre au point un programme de téléenseignement dans un centre électronique du HCR et d'utiliser ce cadre pour organiser des stages de formation dans les domaines qui relèvent de la compétence du HCR. Un programme d'université virtuelle consacré à des études approfondies sur l'environnement et le développement a été également élaboré dans le cadre du projet de création d'une université virtuelle en s'appuyant sur la base de données sur les ressources mondiales du PNUE, Arendal et l'Université Agder de Norvège.

Chapitre VI
Création de réseaux

> *« Nous décidons par conséquent…. de donner au secteur privé, aux organisations non gouvernementales et à la société civile en général la possibilité de contribuer davantage à la réalisation des objectifs et programmes de l'Organisation »* (Déclaration du Millénaire, par. 30).

80. Avec la mondialisation croissante des programmes de recherche et les progrès foudroyants des technologies de l'information et des communications, la création de réseaux est devenue un facteur critique pour la production, l'enseignement et la diffusion des connaissances. Cette nouvelle donne a favorisé la multiplication des réseaux de praticiens et de chercheurs. Les nouvelles technologies permettront par ailleurs d'élargir et de renforcer les partenariats et les rapprochements entre les organismes des Nations Unies, les universités et instituts de recherche, les associations professionnelles, les acteurs du secteur privé et les autres composantes de la société civile – entre autres le Conseil universitaire pour le système des Nations Unies, l'Association internationale des universités, l'Association internationale des recteurs d'universités, le Conseil international des unions scientifiques et l'InterAcademy Panel of Academies of Science Worldwide.

81. Ces dernières années, l'UNU s'est efforcée de lancer de nouvelles initiatives et d'entrer en contact avec des groupes de recherche éminents, des organisations internationales et des entités du monde des affaires, mais également de rejoindre des réseaux dont les objectifs correspondaient aux siens. L'Université souhaite particulièrement nouer des liens plus étroits avec les autres institutions des Nations Unies. Elle espère par ailleurs renforcer ses liens avec les institutions de recherche et autres entités associées, notamment celles qui se trouvent dans les pays en développement.

Réseau alimentation et nutrition

82. Les progrès incessants de la biologie, le développement lent mais régulier des économies et la montée des aspirations partout dans le monde offrent autant d'occasions inédites de participer aux mieux-être de l'humanité en améliorant la situation alimentaire et nutritionnelle de tous les habitants de la planète. Depuis plus de 25 ans, le Programme pour l'alimentation et la nutrition de l'UNU travaille avec les grandes organisations internationales – notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme alimentaire mondial (PAM), Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) – pour améliorer la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel partout dans le monde. **Ce programme vise à aider les pays en développement à renforcer leurs capacités à tous les niveaux (individus, organisations et institutions) en matière d'alimentation et de nutrition; il participe à des recherches internationales, et est en quelque sorte le bras scientifique du système des Nations Unies pour les questions alimentaires et nutritionnelles qui sont mieux traitées dans un cadre non réglementaire et non normatif**[13].

83. Le Programme pour l'alimentation et la nutrition collabore à l'élaboration de la nouvelle référence de croissance des nourrissons et des jeunes enfants que prépare

und_gen_n0234755_docu_n

l'OMS; cette nouvelle référence représentera une avancée technique majeure, mais surtout elle donnera un argument de poids aux défenseurs des programmes en faveur de la santé de l'enfant. Elle sera basée sur un échantillon composite d'enfants vivant dans le monde entier, contrairement à la référence actuelle, qui utilise le profil de croissance d'un seul pays. L'UNICEF lui participe aussi à cette importante activité de recherche.

84. Le Programme pour l'alimentation et la nutrition collabore avec l'OMS, le PAM, la FAO, l'OCDE et l'AIEA dans le cadre d'initiatives qui conviennent mieux à un environnement non réglementaire et non normatif. La Fondation internationale pour la nutrition s'occupe du *Food and Nutrition Bulletin* et du Réseau international des systèmes de données sur l'alimentation (INFOODS), projet lancé en association avec la FAO. **L'OMS a fait appel au Programme pour l'alimentation et la nutrition pour examiner avec lui les informations techniques relatives aux politiques internationales en matière d'alimentation du nourrisson. Le Programme a également participé aux côtés de l'OMS et de la FAO à la mise à jour de l'évaluation des besoins protéino-énergétiques, et il étudie avec ces deux institutions sa participation au projet d'harmonisation des méthodes d'élaboration des normes diététiques utilisées par les différents pays.** Par ailleurs, le programme a aidé l'OCDE à actualiser ses données sur la sécurité des aliments génétiquement modifiés, ainsi que l'AIEA à élaborer des programmes concernant l'utilisation des isotopes stables pour la recherche nutritionnelle.

Réseau pour le développement durable des massifs montagneux

85. L'UNU soutient de longue date un réseau mondial d'experts s'intéressant à la question du développement durable des massifs montagneux. Elle a choisi essentiellement de travailler avec les associations régionales, par exemple l'Association pour les montagnes africaines et l'Association pour les montagnes andines, qu'elle a l'une et l'autre contribué à créer.

86. En 2001, le réseau s'est intéressé à plusieurs initiatives :

a) L'exposition de photos de montagne de Jack D. Ives en marge du Symposium international de la montagne d'Interlaken, en Suisse (30 septembre-4 octobre 2001);

b) L'organisation, par l'Université des Nations Unies et un partenaire, du quatrième Symposium international sur le développement dans la région andine au XXIe siècle (Mérida, Venezuela, 25 novembre-2 décembre 2001);

c) Les livraisons de *Mountain Research and Development*, revue publiée avec le soutien de l'Université des Nations Unies et qui reste l'une des meilleures publications scientifiques internationales dans le domaine.

87. L'UNU a jugé important de privilégier ce domaine dans la perspective de 2002, proclamée Année internationale de la montagne par l'Assemblée générale des Nations Unies[14]. **L'Année de la montagne vise à promouvoir le bien-être des habitants des zones montagneuses et des basses terres en encourageant la préservation et le développement durables des massifs montagneux.** L'UNU marquera le début de l'Année par trois manifestations dans les locaux de l'UNU à Tokyo : un grand débat public intitulé « La montagne : environnement et activités humaines », un symposium international sur la conservation des écosystèmes montagneux, et une exposition de photos de montagnes. Elle organisera également

d'importantes activités en marge du Sommet mondial de la montagne qui se tiendra à Bichkek, au Kirghizistan, dans le courant de 2002.

Réseau pour la redynamisation des universités et institutions de recherche africaines

88. Les 28 et 29 mai 2001, l'Institut de l'UNU pour les ressources naturelles en Afrique s'est associé avec le PNUD, l'UNESCO et la Commission indépendante sur l'Afrique et les défis du troisième millénaire pour lancer **une campagne en faveur de la redynamisation des structures de recherche et d'enseignement supérieur du continent**. D'éminents universitaires et scientifiques africains, dont les professeurs Maurice Iwu, Ali Mazrui, Lamine Ndiaye et Albert Tevoedjre, se sont joints à leurs collègues (dont beaucoup ne vivent plus en Afrique) pour étudier les moyens de donner un nouvel élan à l'enseignement et à la recherche dans les universités et instituts de recherche du continent africain.

89. **Il a notamment été décidé à cette réunion de lancer une Initiative africaine du Millénaire pour la science et la technologie, qui consiste à former un réseau réunissant les scientifiques africains expatriés, leurs collègues restés en Afrique, les membres de la Commission indépendante, et les organismes du système des Nations Unies. La priorité sera de remédier à la sous-information des universitaires et scientifiques africains par rapport à leurs collègues d'autres régions du monde**.

und_gen_n0234755_docu_n

Chapitre VII
Liens noués avec le système des Nations Unies

« Nous n'épargnerons aucun effort pour faire de l'Organisation des Nations Unies un instrument plus efficace aux fins de la réalisation des objectifs prioritaires suivants : la lutte pour le développement de tous les peuples du monde, la lutte contre la pauvreté, l'ignorance et la maladie, la lutte contre l'injustice, la lutte contre la violence, la terreur et la criminalité et la lutte contre la dégradation et la destruction de notre planète. » (Déclaration du Millénaire, par. 29)

90. L'une des grandes priorités de l'UNU a été de renforcer les liens qu'elle a noués dans le système des Nations Unies. L'Université est représentée par son recteur aux réunions du Conseil de coordination des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies (CCS, anciennement Comité administratif de coordination), et par d'autres membres de son personnel dans les organes subsidiaires de ce conseil. En 2001, le recteur a participé à la réunion du CCS à Nairobi et a fait un exposé devant le sous-comité de la nutrition; il était également à la réunion du CCS à New York l'automne de la même année. Ces réunions permettent à l'UNU de prendre conscience des questions de fond prioritaires qui appellent une nouvelle réflexion. En 2001, elle a travaillé avec 38 institutions du système des Nations Unies dans le cadre de leurs projets.

Dialogue de Genève pour la recherche et les politiques

91. Chaque année, **l'UNU organise un dialogue pour la recherche et les politiques au Palais des Nations Unies à Genève.** Elle entend ainsi donner suite au rapport intitulé « Rénover l'Organisation des Nations Unies, un programme de réformes » (A/51/950 et addenda), dans lequel le Secrétaire général appelle les responsables de l'analyse des politiques et de la recherche à mieux tirer parti des connaissances, analyses et compétences des instituts du monde entier, afin que l'ONU puisse relever les défis auxquels elle est confrontée. **En 2001, le dialogue a porté sur le thème de la sécurité humaine.** Les communications ont été présentées dans le cadre de deux sous-thèmes, « Vivre à l'abri du besoin » et « Un monde libéré de la peur », qui figurent dans le rapport du Secrétaire général intitulé « Nous les peuples : le rôle des Nations Unies au XXIe siècle » (A/54/2000) .

92. Les exposés ont porté entre autres sujets sur le syndicalisme, la fracture numérique, le rôles des ONG dans les politiques internationales, les conflits entre les pays et leurs conséquences pour la sécurité régionale. Dans les débats consacrés au sous-thème « Un monde libéré de la peur », il a beaucoup été question du rapport Brahimi (A/55/305) et des suites qui lui ont été données[15], ainsi que du rapport sur la prévention des conflits que le Secrétaire général devait présenter au Conseil de sécurité. Andrew Mack, ancien directeur du Groupe de la planification stratégique du Cabinet du Secrétaire général et actuellement à l'université d'Harvard dans le cadre d'un projet de recherche sur la sécurité humaine parrainé par l'UNU, a fait un exposé sur ce même thème.

93. Les participants ont également signalé l'existence de problèmes d'ordre systémique, à savoir :

a) **Nécessité d'améliorer l'accès à la documentation issue des études et recherches effectuées dans le système.** L'UNU met actuellement en place un site

Web accueillant qui permettra aux analystes des politiques de consulter les rapports de recherche et autres documents scientifiques produits dans le système des Nations Unies. Les communications internes pourraient également être améliorées si les babillards électroniques étaient mieux utilisés;

b) **Pertinence et valeur ajoutée des recherches conduites par les instituts des Nations Unies par rapport aux recherches universitaires.** La connaissance « de l'intérieur » peut rendre les recherches onusiennes plus pertinentes que celles qui sont produites à l'extérieur. Le Secrétaire général, qui n'a cessé d'insister sur l'importance primordiale de la recherche pour une meilleure planification des politiques, a nommé d'éminents universitaires à la tête du groupe de la planification de son Cabinet. Cette idée devrait être exploitée, car elle pourrait favoriser la création d'un réseau de planification stratégique des priorités de la recherche;

c) **Délais des recherches et production de résultats.** La question critique en la matière est celle du hiatus qui existe entre l'horizon temporel des travaux de recherche et la nécessité, pour les organes de décision du système, d'apporter des solutions aux problèmes urgents du moment. Les organes de décision de l'ONU devraient établir des contacts plus étroits avec les instituts de recherche. Ce dialogue devrait concerner tout particulièrement les éléments d'intérêt immédiat ou plus lointain requis pour prendre des décisions. Cette concertation pourrait aboutir à la sélection de thèmes précis importants pour l'ONU et au recensement des principaux acteurs de la recherche au sein du système;

d) **Vers une recherche plus pertinente pour les décideurs et vers une culture de recherche.** Le Secrétaire général et les autres hauts responsables de l'ONU sont convaincus de la nécessité de créer un réseau de planification stratégique. Des cellules de planification stratégique se mettent en place dans tout le système. Reste maintenant à faire évoluer la culture de la maison afin que l'ONU puisse acquérir en matière de recherche, d'analyse et de planification stratégique de solides capacités qui lui permettront d'améliorer ses performances.

Réunions de politique générale

94. En 2001, l'UNU a organisé des réunions de politique générale sur les thèmes suivants : « Gouvernance de la mondialisation », « Marchés financiers internationaux et société civile », « Sortir de la violence », « Gestion des processus de paix », « Gouvernance et développement en Afrique », ainsi que la série de réunions UNU/Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche sur « Bonnes pratiques pour un développement durable ». La réunion de haut niveau sur la « gouvernance de la mondialisation[16] » a examiné les conclusions **d'une récente étude sur un nouveau rôle et de nouvelles fonctions pour l'ONU et pour les institutions de Bretton Woods, établie par l'Institut mondial de recherche de l'UNU sur les aspects économiques du développement. L'une de ces conclusions est que l'ONU, la Banque mondiale et le FMI, nés tous trois à la fin de la Seconde Guerre mondiale, opèrent aujourd'hui sur des bases politiques et économiques terriblement dépassées, et qu'ils doivent se rénover d'avant d'y être contraints par la crise liée à la mondialisation.**

95. L'UNU organise des réunions de politique générale à New York, Genève, Paris et dans d'autres villes où l'ONU a des bureaux afin de diffuser les résultats de ses travaux directement auprès des décideurs au sein du système.

und_gen_n0234755_docu_n

Partenariats au service des projets

96. En 2001, l'UNU a coopéré étroitement avec l'UNESCO dans le cadre de la Conférence internationale pour le dialogue entre les civilisations, à la préparation du cours international de formation sur la biodiversité des zones côtières dans les écosystèmes de mangroves donné à l'université d'Annamalai, en Inde, et au titre du Programme UNITWIN et chaires UNESCO. L'UNU a également conclu un accord officiel d'échange de personnel avec cette institution, ce qui a permis à un fonctionnaire de l'UNESCO d'être détaché à l'UNU pour une période d'environ six semaines. Les relations entre les deux organisations soeurs se sont encore renforcées et élargies à la faveur de cette première initiative.

97. L'UNU travaille également avec l'UNESCO pour donner suite à la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur de 1998 à travers le réseau mondial pour l'innovation dans l'enseignement supérieur. Le réseau et l'UNU ont :

a) Participé à une réunion d'experts sur la gestion de la recherche (Paris, 28 et 29 juin 2001);

b) Contribué à l'élaboration du projet de rapport mondial sur l'enseignement supérieur;

c) Proposé de créer une chaire UNESCO/UNU sur l'enseignement à distance afin d'étudier les idées novatrices de mise en réseau;

d) Appuyé des projets novateurs élaborés par les réseaux régionaux dans le domaine de l'enseignement supérieur.

98. L'UNU collabore étroitement avec divers organismes des Nations Unies dans les domaines de la paix et de la prévention des conflits.

On peut citer comme exemples :

a) La collaboration avec le Département des affaires politiques et le Département des opérations de maintien de la paix du Secrétariat de l'ONU au service d'actions concrètes de prévention des conflits, de rétablissement de la paix, de maintien de la paix et en marge de la conférence de la Journée des Nations Unies et des réunions annuelles de l'Association internationale des centres de formation au maintien de la paix;

b) La collaboration avec le Département des affaires de désarmement et l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement au service de projets sur le désarmement et le commerce des armes.

c) L'UNU a établi de nouveaux liens avec le Programme d'instruction par correspondance de l'UNITAR dans le cadre d'un programme d'étude concerté sur le maintien de la paix et les opérations humanitaires;

d) L'UNU collabore avec le HCR à la mise au point d'un centre de formation en ligne baptisé « e-centre », pour l'apprentissage à distance, et à l'utilisation d'une plate-forme de formation en ligne en cours d'élaboration dans le cadre de son université virtuelle dans le but de délivrer des programmes de formation sur des thèmes intéressant le HCR.

99. S'agissant de gouvernance, l'UNU s'est intéressée aux questions liées à la direction politique, la démocratie et la gestion des affaires publiques. Par exemple :

a) Le Centre de l'UNU a travaillé avec diverses unités administratives du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain et le Bureau des politiques de développement) à la préparation et à l'exécution du projet d'étude sur la gouvernance mondiale;

b) Au titre d'une étude mondiale sur les marchés illicites de drogues pilotée par le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, l'UNU a organisé et dirigé la recherche sur les marchés illicites de drogues de Tokyo;

c) L'UNU a collaboré avec l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice en faveur de la coalition contre le trafic d'êtres humains dans les Philippines.

100. Les relations avec l'ONU et les institutions de Bretton Woods jouent un rôle décisif dans les travaux de l'UNU dans le domaine du développement :

a) De nombreux fonctionnaires issus d'une grande diversité d'organismes – y compris la Banque interaméricaine de développement, l'Institut international de recherche des Nations Unies sur les politiques alimentaires, la Banque mondiale, le FMI, le PNUD, l'ONU, l'UNICEF, la CEPALC, la FAO, l'OIT, le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires et l'OCDE – ont participé aux travaux de l'UNU, en particulier aux travaux de recherche et aux conférences sur les développements de l'Institut mondial de recherche de l'UNU sur les aspects économiques du développement (UNU/WIDER);

b) Le personnel de l'UNU/WIDER a donné une série de conférences sur la question de la faisabilité politique de la réforme économique : gouvernance, démocratisation et conditionnalité en mai 2001 à l'École des cadres de l'ONU à Turin. Des hauts fonctionnaires de l'ONU, de la Banque mondiale et du FMI ont participé à l'atelier;

c) Une délégation de l'UNU a participé à la Réunion ministérielle de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique tenue à Tokyo les 3 et 4 décembre 2001. Cette réunion était organisée conjointement par le Japon, l'ONU, la Coalition mondiale pour l'Afrique et la Banque mondiale.

101. De même, l'Université a travaillé avec diverses unités administratives de l'ONU dans le domaine des technologies. Voici quelques exemples de cette collaboration :

a) L'Institut de l'UNU pour les nouvelles technologies (UNU/INTECH) a été invité à participer à l'examen de haut niveau du Rapport mondial sur le développement humain 2001;

b) L'UNU/INTECH a collaboré avec le secrétariat de la Commission de la science et de la recherche au service du développement à l'appui des programmes de travail sur les biotechnologies de la Commission;

c) L'UNU/INTECH a établi pour l'UNESCO un document sur le thème de l'éducation pour tous à la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés à Bruxelles en mai 2001;

d) Le Programme de formation de l'UNU en matière de pêches (UNU/FTP) travaille en étroite collaboration avec la FAO sur le projet INFOODS.

und_gen_n0234755_docu_n

102. Dans le domaine de l'environnement, on peut citer les exemples suivants de collaboration avec l'ONU :

a) l'UNU est devenue membre du Forum des Nations Unies sur les forêts, organe subsidiaire du Conseil économique et social;

b) Le Centre de l'UNU et le Réseau international pour l'eau, l'environnement et la santé (UNU/INWEH) contribuent aux efforts de l'ONU en vue de la réalisation du Rapport sur la mise en valeur des ressources en eau dans le monde – état des ressources mondiales en eau douce;

c) Le projet du Centre de l'UNU sur les imbrications, les synergies et la coordination entre les accords multilatéraux relatifs à l'environnement a été mis en oeuvre en partenariat avec plusieurs organismes des Nations Unies dont le PNUE, le PNUD, le Département des affaires économiques et sociales et les secrétariats des conventions relatives à l'environnement;

d) L'université virtuelle de l'UNU a également fait équipe avec la Base de données sur les ressources mondiales (GRID)/PNUE-Arendal en Norvège pour élaborer conjointement un programme avancé d'université virtuelle portant principalement sur l'environnement et le développement;

e) L'UNU travaille avec le Département des affaires économiques et sociales, le PNUE et plusieurs autres organismes au succès du Sommet mondial pour le développement durable qui se tiendra à Johannesburg en août et septembre 2002. Par exemple, du 27 au 29 novembre 2001, l'UNU a participé à la réunion préparatoire organisée par la CESAP, le PNUD et le PNUE à Phnom Penh.

103. Le Réseau international de l'UNU pour l'eau, l'environnement et la santé (UNU/INWEH) aidera le Département des affaires économiques et sociales à mettre au point un programme d'enseignement interactif à distance sur la gestion intégrée des ressources en eau. Le programme s'inspire des meilleures pratiques retenues pour la gestion de l'eau dans les pays en développement et associe des groupes de discussion à l'élaboration des différents modules de cours. Le programme sera diffusé par le biais d'un réseau mondial d'instituts de formation régionaux et nationaux, qui serviront de centres d'enseignement et d'information pour le programme. Conçu de manière à pouvoir s'adapter aux besoins régionaux, le programme portera dans un premier temps sur l'Afrique et le Pacifique Sud.

104. L'UNU a également signé de nouveaux accords de coopération avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le PNUE et le HCR. En 2001, l'UNU a collaboré avec 30 organismes des Nations Unies à l'application de ses activités en matière de projets.

Chapitre VIII
Diffusion des résultats de la recherche

« Nous demandons à l'Assemblée générale d'examiner de façon régulière les progrès accomplis dans la mise en oeuvre des dispositions de la présente Déclaration et prions le Secrétaire général de faire publier des rapports périodiques, pour examen par l'Assemblée générale et suite à donner » (Déclaration du Millénaire, par. 31)

105. Pour renforcer l'impact de son action, l'Université informe les universitaires, les responsables des politiques et le public des résultats de ses recherches, notamment afin de faciliter la diffusion des données scientifiques et des pratiques optimales dans le monde en développement. Les résultats de la recherche sont diffusés principalement dans les livres, les articles publiés dans des revues, les notes d'orientation et les articles qui paraissent dans la presse. Pour faire connaître ses activités, l'UNU recourt de plus en plus à des moyens innovants tels que les disques optiques compacts, Internet et la vidéo.

Presses de l'UNU

106. Fortes d'une réputation internationale grandissante, mais dotées de moyens financiers limités, en 2001, les Presses de l'UNU se sont efforcées de « faire plus avec moins ». Elles sont parvenues à fournir les services qui leur étaient demandés et à maintenir l'excellent niveau de qualité et la large diffusion de leurs publications tout en rationalisant leurs méthodes de travail et en faisant des économies.

107. La réputation que les Presses de l'UNU se sont taillée pour la rapidité, l'efficacité et la souplesse de leur activité a continué de grandir dans les milieux universitaires et dans le monde de l'édition. De ce fait, elles reçoivent un flux continu d'offres sérieuses de manuscrits de la part d'institutions affiliées à l'ONU, d'instances indépendantes et de chercheurs individuels. La richesse et le volume croissants de ces manuscrits ont permis aux Presses de l'UNU de faire leur choix parmi divers manuscrits de très haute qualité et d'ajouter un choix de titres prestigieux à leur catalogue.

108. En 2001, les Presses de l'UNU ont publié 17 nouveaux titres dont 12 résultaient directement de projets de recherche réalisés par l'Université et cinq avaient été tirés de manuscrits soumis par des chercheurs indépendants dans des domaines de recherche intéressant l'Université. Le service d'édition accéléré offert par les Presses, qui est un gros succès commercial avec ses méthodes novatrices, a été chargé de produire « Le financement du développement en Amérique latine et dans les Caraïbes » sous la direction d'Andrés Franco avec le soutien du Ministère colombien des affaires étrangères. À ces publications des Presses de l'UNU viennent s'ajouter 21 autres ouvrages publiés par d'autres éditeurs à l'issue de projets de recherche menés par l'UNU pendant l'année.

und_gen_n0234755_docu_n

Prix attribué à un ouvrage sur le Kosovo et les enjeux de l'intervention humanitaire

Parmi les succès les plus remarquables à l'actif des Presses de l'UNU en 2001, on signalera que le prestigieux Library Journals Notable Government Documents Award a été décerné à l'ouvrage « *Kosovo and the Challenge of Humanitarian Intervention: Selective Indignation, Collective Action and International Citizenship* », publié en 2000 par l'éditeur Albrecht Schnabel et Ramesh Thakur.

109. Fidèle à la mission qui leur a été confiée de diffuser les résultats de la recherche de l'Université, les Presses de l'UNU ont continué à promouvoir la diffusion gratuite de leurs publications par des voies appropriées. En association avec la Big Brother Foundation, 10 000 livres ont été offerts gratuitement à des bénéficiaires philippins. La Fondation pour l'Asie a aidé à la distribution de 4 000 livres en Asie et 500 livres ont été envoyés à des Africains en coopération avec Book Aid UK.

Diffusion électronique

110. Les Presses de l'UNU ont continué d'explorer les nouvelles possibilités de diffusion électronique des résultats des travaux de recherche de l'UNU et de s'efforcer de tirer parti du potentiel croissant du commerce électronique pour les ventes. En coopération avec le groupe SMI, les Presses de l'UNU ont utilisé le commerce électronique et la page d'accueil d'Earthprint pour permettre la vente d'un certain nombre de leurs ouvrages sur l'environnement. Des négociations sont en cours avec « ebrary » pour vendre des publications des Presses de l'UNU par le biais de son portail Internet. Des publications des Presses de l'UNU sont déjà disponibles par abonnement en ligne dans les sites ci-après : Columbia International Affairs Online, Internet Bookshop, et netLibrary. Les principaux distributeurs en ligne de publications, à savoir Amazon.com et Barnes and Nobles vendent également certains ouvrages des Presses de l'UNU.

111. En 2001, l'UNU a produit une nouvelle page d'accueil en langue espagnole donnant une idée générale de l'Université des Nations Unies, à l'intention du public hispanophone en Europe et dans le monde entier. Les pages d'accueil en japonais, en français et en espagnol sur les activités de l'UNU sont régulièrement mises à jour et des liaisons sont établies avec le principal site en anglais pour refléter tout changement.

Conférences publiques

112. En 2001, l'UNU a lancé l'éminente série de conférences U Thant. Ces conférences seront l'occasion de faire venir au Japon des intellectuels en vue qui examineront les questions les plus urgentes du XXIe siècle et le rôle potentiel de l'ONU dans la promotion de meilleurs moyens d'existence pour tous les peuples. Au nombre de ces personnalités éminentes figureront des universitaires ainsi que des intellectuels de renom dans divers domaines – secteur privé, gouvernement, religion

et affaires internationales. M. Mahathir bin Mohamad, Premier Ministre de la Malaisie, a donné la première conférence, intitulée « Globalization, Global Community and the United Nations » (Mondialisation, Communauté mondiale et Organisation des Nations Unies). Le Président Thabo Mbeki d'Afrique du Sud a donné la deuxième conférence, intitulée « New African Initiative » (Nouvelle Initiative africaine).

Information

113. Les principaux autres moyens d'informer les usagers potentiels des travaux de l'UNU sont les brochures, les bulletins d'information, les catalogues de publications, la page d'accueil de l'UNU sur Internet, les manifestations ouvertes au public et les autres matériaux de promotion. En 2001, les travaux de l'UNU ont par ailleurs été cités plus de 500 fois dans la presse.

114. Une deuxième série d'annonces publiques télévisées d'introduction générale à l'UNU et à son réseau international de centres et de programmes de recherche et de formation a été diffusée aux téléspectateurs du monde entier grâce au Cable News Network (CNN). Des messages publicitaires d'une durée de 60, 30 et 15 secondes ont été diffusés sur la chaîne CNN internationale, de 6 à 9 fois par jour jusqu'en février 2002. L'objectif de cette campagne consistait à inciter le public à consulter le site Web de l'UNU pour mieux connaître cette organisation et ses instituts et programmes affiliés.

Séminaires mondiaux organisés au Japon

115. Les séminaires mondiaux de l'UNU visant à mieux faire comprendre aux jeunes Japonais les problèmes de l'ONU et du monde entier sont devenus un dispositif solide pour les étudiants et les jeunes spécialistes dans le pays hôte de l'UNU. Avec plus de 2 100 participants depuis leur lancement en 1985, les séminaires mondiaux de l'UNU ont contribué à améliorer la prise de conscience internationale des étudiants et des jeunes spécialistes vivant au Japon. En 2001, plus de 300 jeunes en provenance du Japon et d'autres pays ont pris part à ces séminaires, dispensés par plus de 40 professeurs et décideurs en provenance du Japon, du système des Nations Unies et d'autres organisations.

Notes

[1] Résolution 55/2 de l'Assemblée générale.

[2] Pour tous renseignements sur les activités de l'ONU, consulter <http://www.unu.edu/>.

[3] Résolution 3081 (XXVIII). Pour le texte de la Charte, voir A/9149/Add.2.

[4] Charles A. Kupchan, Emanuel Adler, Jean-Marc Coicaud et Yuen Foong Khong, *Power in Transition: The Peaceful Change of International Order* (Tokyo, UNU Press, 2001).

[5] Ramesh Thakur et Albrecht Schnabel (éd.), *United Nations Peacekeeping Operations: Ad Hoc Missions, Permanent Engagement* (Tokyo, United Nations University Press, 2001).

[6] Rapport du Groupe aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/55/305-S/2000/809).

[7] On peut accéder à la dernière édition de *WIDER Angle* sur le site Web de l'UNU/WIDER à l'adresse suivante : <http://www.wider.unu.edu/>.

und_gen_n0234755_docu_n

[8] Des documents de travail portant sur cette question peuvent être consultés sur le site Web de l'UNU/WIDER, à l'adresse suivante : <http//www.wider.unu.edu/publications/discussion-papers.htm>.

[9] Au nombre des publications choisies en 2001 figurent : a) H. Brookfield, *Exploring Agrodiversity* (New York, Columbia University Press, 2001); M. Stocking et N. Murnaghat *Handbook for the Field Assessment of Land Degradation* (Londres), Earthscan Publications, 2001; L. Liang et al., « Biodiversity Conservation through Agrodiversity *», in Global Environmental Change* 11 (2001), p. 97 à 101; et T. Yamauchi et al. « Physical Activity and Subsistence Pattern of the Huli, a Papua New Guinea Highland Population » in *American Journal of Physical Anthropology* 114:258-68 (2001). On trouvera des informations complémentaires sur ce projet sur le site <http://www.unu.edu/env/plec>.

[10] Ce cadre d'action, de concert avec les rapports sur les réunions et les ateliers ainsi qu'un film vidéo de l'intégralité de toutes les présentations faites à la Conférence internationale sur le dialogue entre les civilisations sont disponibles sur le site Web du projet à l'adresse suivante : <http://www.unu.edu/dialogue>.

[11] Voir W. Bradnee Chambers (ed.) *Inter-linkages: The Kyoto Protocol and the International Trade and Investment Regime* (Presse de l'UNU, 2000).

[12] Asit K. Biswas et Juha I. Uitto (eds), *Sustainable Development of the Ganges-Brahmaputra-Meghna Basins* (Presse de l'UNU, 2001); Naser I. Faruqui, Asit K, Biswas et Murad J. Bino (eds), *Water Management in Islam* (Presse de l'UNU et International Development Research Council, 2001) et N. Nakayama et L. Janský, « New Perspectives for Management of International Water System in Global Environmental Change », 11 (3):247-50 (2001).

[13] L'UNU continue à financer le *Food and Nutrition Bulletin* (rédacteur en chef N. Scrimshaw) et le *Journal of Food Composition and Analysis*, rédacteur en chef Barbara Burlingame), publié par Academic Press pour le compte de l'UNU et de la FAO.

[14] Résolution 53/24.

[15] A/55/502, A/55/507 et Add.1, A/55/977 et A/56/732.

[16] <http://www.wider.unu.edu/press-release-2001-1.pdf>.

Annexe I

Contributions reçues en 2001

(En dollars des États-Unis)

Autriche	99 907	Fonds de dotation pour le siège de l'UNU
Canada	522 901	Contribution au fonctionnement de l'UNU/INWEH
Canada	3 205	Appui à l'UNU/LA. Nouveau cours de diplomatie
Danemark	70 311	Contribution au fonctionnement de l'UNU/WIDER
Danemark	37 329	Contribution au projet UNU/WIDER sur les institutions et le développement en l'an 2000
Finlande	130 588	Contribution pour divers projets UNU/WIDER
Fondation Macao	7 570	Pour l'ascenseur hydraulique de l'UNU/IIST
Fondation Macao	44 222	Appui à l'UNU/IIST, Centre du réseau d'information à Macao, Chine (Phase IV du projet)
Fondation Macao	5 597	Appui à trois cours de formation à l'UNU/IIST
Ghana	100 000	Contribution au Fonds de dotation pour l'UNU/WIDER
Grèce	47 000	Contribution au fonctionnement du siège de l'UNU
Inde	75 000	Contribution au Fonds de dotation pour l'UNU/WIDER
Islande	579 187	UNU/GTP
Islande	462 301	UNU/FTP
Japon	3 213 415	Contribution au fonctionnement de l'UNU/IAS
Japon	4 225 179	Contribution au fonctionnement du siège de l'UNU
Jordanie	1 000 000	Contribution au fonctionnement de l'UNU/LA
Norvège	113 024	Contribution au fonctionnement de l'UNU/WIDER
Norvège	40 000	Appui à l'UNU/LA (cours sur la lutte contre la pauvreté)
Ouganda	31 918	Appui au projet UNU/INWEH intitulé « Projet de gestion de l'environnement du lac Victoria »
Pays-Bas	1 105 842	Contribution au fonctionnement de l'UNU/INTECH
Suède	47 156	Contribution aux projets de l'UNU/WIDER en 2002-2003
Trinité-et-Tobago	2 000	Appui à la présidence de l'UNESCO/UNU pour 2000 et 2001

und_gen_n0234755_docu_n

Annexe II

Membres du Conseil de l'Université des Nations Unies en 2001

Membres nommés

Jairam Reddy (Afrique du Sud) (Président du Conseil), consultant indépendant pour l'enseignement supérieur et ancien Vice-Chancelier de l'Université de Durban (Afrique du Sud)

Yoginder K. Alagh (Inde), Membre du Parlement indien (Chambre Haute); Vice-Président de l'Institut Sardar Patel de recherche économique et sociale; et ancien Ministre d'État (mandat indépendant) pour la science et la technologie et l'énergie, Gouvernement indien

Faizah M. Al-Kharafi (Koweït), Président de l'Université du Koweït, Safat (Koweït)

Rafaa Ben Achour (Tunisie), Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'éducation chargé de l'innovation pédagogique, Ministère de l'éducation, Tunis

Josep Bricall (Espagne), Président de la Conférence des recteurs européens – Association des universités européennes (Genève), et ancien Recteur de l'Université de Barcelone (Espagne)

Ana Maria Cetto (Mexique), professeur chargée de recherche, Institut de physique, Université nationale du Mexique, Mexico

Elisabeth J. Croll (Royaume-Uni), Directrice du Département des études de développement, École d'études orientales et africaines, Université de Londres (Royaume-Uni)

Donald Gerth (États-Unis d'Amérique), Président de l'Université de l'État de Californie, Sacramento (Californie, États-Unis d'Amérique)

Ahmad Jalali (République islamique d'Iran), Ambassadeur et délégué permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Peter H. Katjavivi (Namibie), Vice-Chancelier fondateur de l'Université de Namibie à Windhoek

Aleksandra Kornhauser (Slovénie), Directrice du Centre international d'études chimiques, Université de Ljubljana (Slovénie)

Lin Quan (Chine), Secrétaire général, Ministère des sciences et de la technologie, Beijing

José Raymundo Martins Romeo (Brésil), Recteur du Colégio do Brasil; ancien Recteur et actuellement professeur de physique, Universidade Federal Fluminense, Niterói (Rio de Janeiro, Brésil)

Dorothy L. Njeuma (Cameroun), Vice-Chancelier, Université de Buea (Cameroun)

Ahmadou Lamine Ndiaye (Sénégal), ancien Ministre Conseiller spécial du Président de la République (Dakar), et ancien Recteur de l'Université Gaston-Berger de Saint-Louis (Sénégal)

Jocelyne Perardm (France), Centre de recherches de climatologie, Université de Bourgogne, Dijon (France)

Dagmar Schipanski (Allemagne), Ministre des sciences, de la recherche et des arts, Thüringer Ministerium für Wissenschaft, Forschung und Kunst, Erfurt (Allemagne)

Wichit Srisa-an (Thaïlande), Recteur de l'Université Suranaree de technologie (Thaïlande)

Vappu Taipale (Finlande), Directeur général du Centre national de recherche-développement pour le bien-être et la santé (STAKES), Helsinski

Françoise Thys-Clement (Belgique), Pro-Recteur de l'Université libre de Bruxelles (Belgique)

Carlos Tünnermann Bernheim (Nicaragua), Conseiller spécial auprès du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Managua

Juan Vela Valdes (Cuba), Recteur de l'Université de La Havane (Cuba)

Lyudmila A. Verbitskaya (Fédération de Russie), Recteur et professeur de linguistique, Université d'État de Saint-Pétersbourg, Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie)

Chusei Yamada (Japon), professeur de droit international, Faculté de Droit, Université Waseda, Tokyo

Recteur de l'UNU

Hans van Ginkel (Pays-Bas)

Membres de droit

Kofi Annan (Ghana), Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies

Koichiro Matsuura (Japon), Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Marcel Boisard (Suisse), Directeur général de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

02-34755 (F) 170502 200502

und_gen_n0234755_docu_n